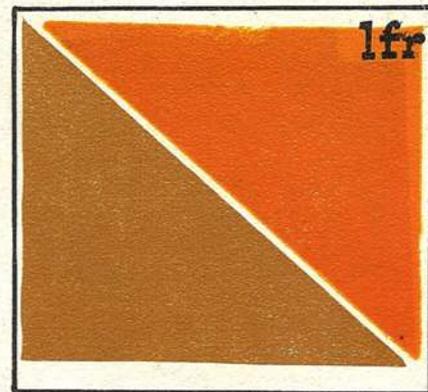


Flash



103

FLASH

☆ LA ☆
LITTERATURE
FANTASTIQUE
□□□
Le Baccalauréat
○○
Le vote

☆ LE ☆
VIN DE
CHAMPAGNE
□□□
C. LUTER
○○
L'INDE
○

n° 34

BORENAL

2
MARQUES

DUCRETET
THOMSON

REPUTEES

.... et des spécialistes
qualifiés
à votre service

CAMBRAI, Rue des Clés
CAUDRY, Rue Gambetta
DOUAI, Rue Saint-Jacques
VALENCIENNES
BOULOGNE-SUR-MER

MAISON MODERNE
MEILLEURES MARQUES
REPARATION

ETABLISSEMENTS

FRANCIS RIBEAUCOURT

Rectification Moteurs Automobiles

TOUTES MARQUES



Fourniture toutes Pièces moteurs



80, Rue de la Paix

CAUDRY (Nord)

Téléphone - 392 -

LES ROULEURS DU CAMBRESIS

Déménagements

TEL.: 81-35-64

PAR ROUTE



ET



PAR FER



13, RUE DES CLEFS - CAMBRAI

un spécialiste du tricot

hommes 

dames 

enfants 

39, rue Sadi Carnot - CAMBRAI 59 - TEL : 81-20-38

REMISE AU PERSONNEL DE L'ARMEE DE L'AIR SUR PRESENTATION DE FLASH

IMPORTATION DIRECTE d'ITALIE, de CHINE, du JAPON

Prix extraordinaires * * * * * Qualité garantie

SOMMAIRE

- 3 ☆ Flash Base
- 16 ☆ La littérature fantastique
- 20 ☆ Les militaires et le droit
de vote
- 21 ☆ Les institutions municipales
- 23 ☆ Le baccalauréat
- 28 ☆ Loisirs, détente
- 30 ☆ La circulation aérienne
- 34 ☆ Le vin de Champagne (suite)
- 37 ☆ Du mystère
- 40 ☆ L'Inde
- 44 ☆ Claude Luter
- 46 ☆ Le choléra à Cambrai
- 47 ☆ Mots croisés

ATELIER OFFSET B.A 103

Le mot du Colonel

Selon la formule consacrée, j'ai été appelé à l'honneur de commander la base de CAMBRAI. Soyez sûr que pour moi ce n'est pas un cliché. J'ai été d'autant plus sensible à cet honneur que la bonne réputation de votre base a largement dépassé les limites des départements du Nord et du Pas de Calais.

La Base de CAMBRAI, en effet, participe aux missions les plus nobles de l'Armée de l'Air. Elle dispose d'une infrastructure et d'un décor que beaucoup lui envient. Mais surtout, je crois, elle est servie par des hommes qui ne sont pas tous du Nord mais sur lesquels les qualités des gens du Nord, telles la ténacité ou la conscience professionnelle, ont largement déteint.

Comme mes prédécesseurs, je compte que vous maintiendrez au plus haut cette renommée en exécutant au mieux, où que vous soyez, les tâches qui vous seront confiées.

Les activités d'un grand nombre d'entre vous devront bientôt s'exercer, pour un temps, dans un cadre inhabituel et dans des conditions peut être difficiles. Je leur demande de prendre pour règle la bonne humeur.

Ayant accédé au commandement de cette base au tout début de l'année 1971, je m'associe très sincèrement aux vœux que le Colonel FAURE vous a adressés ainsi qu'à vos familles dans le dernier numéro de ce journal.

NOUVEAU COMMANDANT DE LA B.A.103

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté la présence de :

- Monsieur SENIE, sous-préfet de CAMBRAI.
- Monsieur le Général de Corps d'Armée LOUISOT, Commandant la 2^e Région militaire.
- Monsieur le Général de Brigade TERRIEN, Commandant la 21^e Division Militaire.
- Messieurs les Généraux VILLETORTE, PERSEVAL, BRET, NICOLAS, DELAVAL.



LES DECORES



Le Commandant BOYER, Commandant du Dépôt Régional de Munitions de Crépy-en-Laonnois est fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



Le Capitaine de Réserve HIRIART, Officier Instructeur "Chiffre" du Centre d'Entraînement des Réserves de Lille est fait lui aussi Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



L'Adjudant Chef DARTUS, Ancien du GERMAS 15/012 se voit décerner la médaille de l'Aéronautique.

APRES LA PRISE D'ARMES ,

un vin d'honneur fut offert aux personnalités présentes et aux invités.

Le Général DELACHENAL y fit l'éloge du Colonel FAURE , retraçant sa carrière de pilote de chasse et de chef dont toutes les réalisations furent marquées par l'empreinte de l'efficacité et le souci de l'humain ,



Pour lui exprimer son attachement , le personnel de la base et des CAPIR de Lille et de Cambrai tint à lui offrir un magnifique souvenir.

Flash 103 s ' y associe et avec ses adieux respectueux lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Le Colonel FAURE, avec émotion remercia les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie. Il remercia aussi ses collaborateurs d'active et de réserve et le personnel de la base. Il évoqua avec l'humour que nous lui connaissons son séjour dans le Nord et il exprima ses regrets de le quitter si rapidement , appelé à des fonctions importantes au sein de l'Inspection Générale de l'Armée de l'Air.



LE COLONEL DÉCHELETTE.....

..... arrive de l'Inspection Générale de l'Armée de l'Air.

Il est né le 31 Juillet 1926 à Roanne.

En 1946, il est admis à l'Ecole de l'Air. Il est promu Sous-Lieutenant le 1^o Octobre 1948 et suit l'Instruction de pilote de chasse sur les bases - écoles de COGNAC et de MEKNES.

En 1950, il est nommé Lieutenant et affecté à la 2^o Escadre de DIJON. En 1953, il rejoint la base de LUXEUIL où il occupe successivement les postes de commandant d'Escadrille au sein de l'Escadron 3/11 et de commandant en second de l'Escadron 2/11.

Il est nommé Capitaine le 1^o Avril 1955.

En 1957, il est affecté à REIMS à la 3^o Escadre de Chasse en tant que Commandant de l'Escadron 1/3 puis il est, en 1959, envoyé en Algérie au titre du Maintien de l'Ordre et assure d'abord les fonctions d'adjoint au Chef du P.C.A. de TIZI OUZOU et ensuite de commandant de l'Escadron 3/12.

Nommé Commandant en 1960, il rejoint la 11^o Escadre de Chasse stationnée à LUXEUIL où il est nommé Chef des Opérations.

En 1962, il fait mouvement sur BREMGARTEN (Allemagne) avec la 11^o Escadre dont il assume alors le commandement en second.

Après avoir assuré les fonctions de Chef de Bureau au 1^o Commandement Aérien Tactique à LAHR, il est admis à l'Ecole Supérieure de Guerre Aérienne en 1964.

Lieutenant - Colonel le 1^o Octobre 1965, il est nommé Adjoint au Chef du bureau Budget de l'Etat Major de l'Armée de l'Air puis affecté en 1968 à l'Inspection Générale de l'Armée de l'Air.

Nommé dans son grade actuel le 1^o Septembre 1970 le Colonel DÉCHELETTE est Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec 2 citations.

Il totalise 3.000 heures de vol.

DES
PRIX

DE LA
QUALITE

DU
CHOIX

c'est ce que vous offre.....



LE CENTRE DE CESSION AUX PARTIES PRENANTES INDIVIDUELLES, PLUS CONNU
SOUS LE NOM DE "POINT DE VENTE FAMILIAL" INAUGURE LE 6 JANVIER DERNIER
OUVERT AUX MILITAIRES ET A LEUR FAMILLE - IL EST INSTALLE DANS UN
LOCAL DU MVC . L'ADJUDANT DECROUEZ PRESIDE A SES DESTINEES.



LE COLONEL FAURE LORS DE L'INAUGURATION



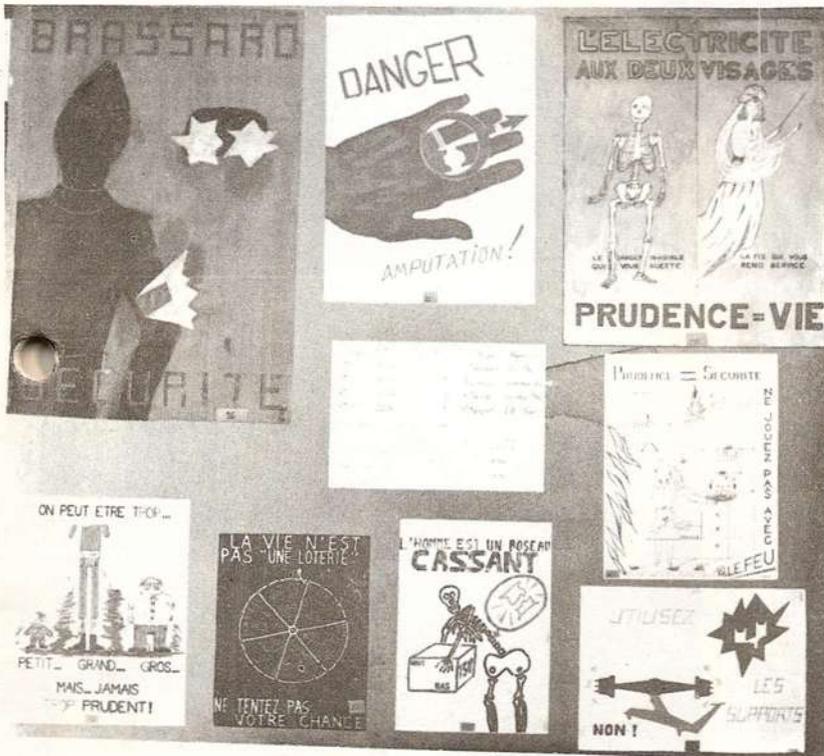
11 JANVIER :

Remise des prix du CONCOURS D'AFFICHES :
"PREVENTION ET SECURITE DU TRAVAIL"

Un concours destiné à récompenser les auteurs des meilleures affiches relatives à la Prévention et à la Sécurité du travail s'est déroulé sur la base.

Les lauréats ci-dessous se sont partagés les prix suivants :

- 1° prix d'une valeur de 100 F : 2° Classe NICOLAS (MGX 40/103)
- 2° prix d'une valeur de 70 F : Sergent ROLLAND (E.C. 1/12)
- 3° prix d'une valeur de 50 F : Adjudant- Chef LANNOY (Germas)
- 4° prix d'une valeur de 30 F : Sergent-Chef TRELCAT (Germac)
- 5° prix d'une valeur de 10 F : Sergent MARTZLOFF (E.B. 3/93)



LES AFFICHES PRIMEES



LE GAGNANT



LE COLONEL DÉCHELETTE REMET
LES PRIX AUX LAUREATS.

DU 8 AU 12 FEVRIER :

LA BASE A REÇU DANS LE CADRE DE LA PROMOTION SOCIALE
L'EXPOSITION ITINERANTE DE L'ASSOCIATION POUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES.



De nombreuses personnalités
avaient tenu à honorer de
leur présence, la cérémonie
d'inauguration présidée par
le Colonel DÉCHELETTE.



MR. BARATTE AU COURS DE SON ALLOCUTION.

NOUS Y AVONS REMARQUE LA PRESENCE DE :

- *Monsieur R. GERNEZ* Député Maire de Cambrai
- *Monsieur MAZY* Maire d'Haynecourt
- *Monsieur REVERSEZ* Inspecteur du Travail
- *Monsieur BAUDUIN* Chef du Bureau de Cambrai de l'Agence Nationale de l'Emploi
- *Monsieur BARATTE* Directeur du Centre F.P.A. de CANTIN
- *Monsieur KONOPZYNSKI* Représentant Monsieur BOUR, Directeur du Centre F.P.A. de la Sentinelle
- *Monsieur PAVY* Chef de la Section Départementale de l'Agence Nationale pour l'Emploi d'Arras
- *Monsieur VIOUX* Conseiller d'Orientation

Pendant la semaine durant laquelle l'Exposition a été notre hôte, plus de 400 visiteurs ont pu constater l'effort entrepris en matière de formation professionnelle des adultes. Que ce soit dans le sens d'une orientation ou d'une réorientation, la F.P.A. dispose de ressources multiples à différents niveaux permettant à chacun de trouver une solution à son problème particulier.



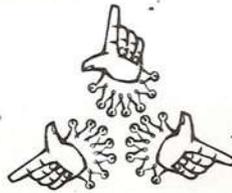
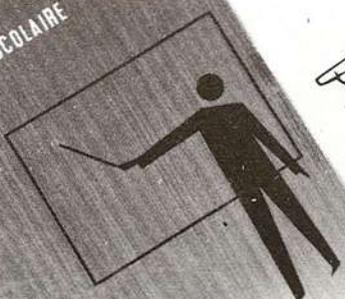
**AUCUN DIPLOME
N'EST EXIGÉ
POUR ENTRER
EN STAGE**

POUR CEUX QUI NE PEUVENT
ACCÉDER DIRECTEMENT
AUX FORMATIONS
UN CYCLE PRÉPARATOIRE EST PRÉVU
FORMATIONS D'OUVRIERS QUALIFIÉS

**POUR FACILITER VOTRE
ADMISSION A LA F.P.A.**

DES COURS DE RATTRAPAGE SCOLAIRE
PEUVENT ÊTRE ORGANISÉS

**POUR VOUS
DANS VOTRE UNITÉ**



**CHOISISSEZ
ENTRE
137 METIERS**

SELON VOS PRÉFÉRENCES
VOS APTITUDES
VOS CONNAISSANCES

DES FORMATIONS A DIFFÉRENTS NIVEAUX
VOUS OUVRENT DES CARRIÈRES
INTÉRESSANTES DANS TOUTES LES
ACTIVITÉS DU PAYS



LES PERSONNALITÉS LORS DE L'INAUGURATION.

15 FEVRIER:

une nouvelle née à la B.A.103...



Réalisée par une équipe de sous-officiers animée par l' Adjudant Colette , la maquette de couverture étant l'oeuvre du S/C Kno - pik , imprimée par l'Atelier Offset de la Base, la plaquette d' Accueil de la Base Aérienne 103 a vu officiellement le jour le 15 février dernier.

Au cours d'une cérémonie, réunissant les réalisateurs, le Colonel Déchelette a souligné l'intérêt de cet opuscule de 60 pages pour les cadres et leur famille . Un tirage adapté a été mis en place au C.I.M. pour faciliter l'adaptation des jeunes recrues



LE COLONEL DÉCHELETTE ET LES
REALISATEURS DE LA PLAQUETTE
D'ACCUEIL.



17 FEVRIER : PRESENTATION DES JEUNES RECRUES DU CONTINGENT 71/2 AU DRAPEAU DE LA 12° ESCADRE DE CHASSE .



Mercredi 17 février en fin de matinée une prise d'armes s'est déroulée sur la Base Aérienne 103 à l'occasion de la présentation des jeunes recrues du contingent 71/2 au drapeau de la 12° Escadre de Chasse.

Elle a été honorée par la présence de :

Monsieur DURIEU, député-maire des RUES DES VIGNES

Monsieur SENIE, sous-préfet s'étant fait excuser.

Devant les troupes rassemblées et en présence des familles des jeunes recrues invitées pour la circonstance, le Colonel DELACHELETTE prit la parole pour inciter les jeunes soldats à rester fidèles au drapeau, symbole de la grandeur du Pays, et pour rappeler le souvenir de tous ceux qui lui ont sacrifié leur vie.

Le drapeau et sa garde, encadrés par deux sections d'honneur vint ensuite se placer devant les troupes qui présentaient les armes.

Entraîné par la Musique de la 2° Région Aérienne, un défilé des troupes aux ordres du Commandant PLANTIER, secondé par le Lieutenant TRUCHOT, directeur des cours du Centre d'Instruction Militaire, clôtura cette prise d'armes.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la Base aux jeunes recrues et à leurs familles.



Les sports à la B.A.103



L'EQUIPE DE RUGBY DE LA BASE AERIENNE 103 ETERNELLE SECONDE DE LA POULE NORD.

En Octobre 1970, a débuté le championnat de la 2^e R.A. de sports collectifs. La base Aérienne 103 y est engagée en football et en rugby. L'année précédente, le comportement de nos 2 équipes avait été satisfaisant mais, jamais, nous n'avions senti que l'une ou l'autre des équipes pouvait prétendre à une place d'honneur. Cette année, nos responsables, le S/C RICHARD pour le football et le Lt CHIROUZE pour le rugby y croyaient vraiment car chaque équipe était bien soudée et animée d'une volonté de gagner à tout prix. Au cours des 2 premiers mois durant les rencontres "aller et retour", l'incertitude régnait. Les 2 derniers matches décidèrent de notre participation éventuelle aux finales régionales. En Football, les joueurs de CAMBRAI ne comprirent pas le 4-0 "encaissé" à DOULLENS et en Rugby, le goal-average fut défavorable à notre équipe alors qu'elle remportait par 11 à 3 la rencontre l'opposant à la B.A. 117, équipe vainqueur de la Poule Nord. Nos 2 équipes durent se contenter de la 2^e place de leur poule et laisser à CREIL pour le foot et à PARIS pour le rugby, les possibilités d'accéder en finale de la 2^e R.A.

Courant Novembre, c'était au tour de nos volleyeurs et basketteurs de représenter la B.A. 103 à ces championnats. Nous n'avions pas de prétentions cette année en les engageant mais nous espérions quand même ne pas terminer lanterne rouge. En volley, l'équipe du C/C VIDAL glana ses victoires au fur et à mesure des matches mais trébucha à chaque fois qu'elle se trouvait opposée à celle de PARIS, composée en grande partie de joueurs de classe nationale. Les basketteurs du S/C CORDONNIER firent de leur mieux, luttant avec plus d'ardeur à chaque rencontre. La difficulté à réunir le nombre de joueurs nécessaires valut à cette équipe plusieurs défaites et une place de 4^e sur 6 dans le classement de la poule.

quoï de neuf à l'E.B. 3/93

QUOI DE NEUF A L'E.B. ?

I. MOUVEMENTS

A- Arrivées

- le Lieutenant LE DOARE Roger Navigateur Promotion EA 65 -1230 heures de vol . Après un passage au G.E. 306 TOULOUSE jusqu'en juin 1969 , il rejoint le CIFAS de BORDEAUX d'où il arrive. Nous lui souhaitons de bien s'adapter dans son emploi à l'escadron et de ne pas trop regretter le soleil du SUD.

- l' Adjudant LEROY Roland nous arrive de LUXEUIL via DIJON.

- le Sergent TROCHON Daniel, le Caporal-chef CLAIRBOUT Gérard et le Caporal-Chef MAILLE Michel nous arrivent de ROCHEFORT.

Bienvenue à tous à l'Escadron SAMBRE.

B. DEPARTS

- le Capitaine ROMAIN Yves a commencé les cours du C.E.P.I. à LILLE le 4 Janvier, il avait passé le cap des 1000 h de MIRAGE IV lors de son dernier vol le 17.12.70.

- le Sergent-Chef ROBERT Henri nous quitte pour la Base Aérienne de LUXEUIL.

- le Sergent CARDON Jean Claude a rejoint ses foyers.

Nous leur souhaitons à tous trois une grande réussite dans leurs entreprises.

C. PROMOTION

- la SPMFAA Stagiaire BOIN Marie Thérèse est homologuée 4° Catégorique.

- le S/Lt TAVERNIER Bernard est promu au grade de Lieutenant

- les C/C BASSIEN Bernard, LA-GUEYETTE Pierre, PICQUE Jean Paul sont nommés Sergent.

- les tableaux d'avancements et de nominations 1970 sont sortis avec un bon wagon de promotion au grade supérieur, il faut croire que ce n'était pas assez, car il y a eu quelques déceptions ou grincements de dents.

Il ne reste plus qu'à attendre le cortège de 1971.

En attendant félicitations à tous les promus.

Félicitations aussi au S/C BARTHOULOT Alain qui s'est vu décerné un témoignage de satisfaction par le Général de Division Aérienne MITTERRAND pour sa grande conscience professionnelle et au Cne ROMAIN promu chevalier dans l'ordre National du Mérite.

D. CARNET ROSE

Sont venus égayer les foyers de :

- Sgt BOULINGUEZ Daniel et Madame un petit STEPHANE depuis le 14.12.70.

- S/C VOISARD Gérard et Madame un premier né FREDERIC depuis le 05.01.71.

- S/C WAWCZAK Jean et Madame un petit YVES depuis le 11.01.71.

- LT DELIN Albert et Madame une petite ISABELLE depuis le 19.01.71.

Félicitations aux Parents et longue vie aux bébés.

E. CARNET BLANC

Ont convolé en justes noces :

- le 16.10.70 Sgt RENUY Francis avec Melle LECLERC Marie Thérèse.

- le 24 . 10 . 70 Sgt DESMAZEAU Alain avec Melle LEBECQ Marie-Thérèse.

- le 19.12.70 Sgt LERE Francis avec Melle CAILLIEZ Evelyne.

- le 19.12.70 Sgt SEPTIER Jack avec Melle LEMOYEC Martine.

- le 21.12.70 Sgt FRUIT Jean Pierre avec Melle VERMESSE Bernadette.

Félicitations et tous nos vœux de bonheur à ces jeunes époux.

Le 21 Octobre à 14 H 00, nous avons eu la visite du Général MITTERRAND accompagné du Général VILLETORTE et du Lieutenant - Colonel DURAND DASTES.

Au cours de cette visite le Général MITTERRAND a passé en revue tous les services de l'E.B accompagné du Colonel FAURE, du Lieutenant - Colonel HURE et du Commandant PLANES.

Le 22 Janvier 1971, le Lieutenant-Colonel HURE est venu présenter ses vœux à tout le personnel de l'E.B. , il a profité de l'occasion pour dresser le bilan et énumérer les perspectives des F.A.S.

HEURES DE VOL

Ont dépassé le cap des 1000h de vol sur MIRAGE IV :

-le Capitaine ROMAIN le 17.12.70
-le Lieutenant DELIN le 04.01.71

Tandis que le Commandant PLANES totalise plus de 5 000 heures de vol, et le Commandant ARRAULT plus de 3 000 heures.

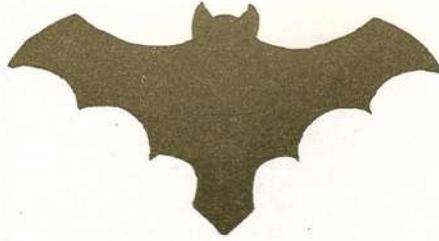
LA ST ELOI

Le 4 Décembre 70 à 9 H 15 grande effervescence à l'E.B. C' est la grande fête annuelle des mécanos la moitié du hangar est réservée aux activités et aux stands. Le terrain à l'extérieur permet à des matchs de foot-ball de se dérouler entre différentes équipes " soutenues " par toute une foule de "fana".

A l'issue des différentes compétitions FOOT -COURSES de SACMAT de COCAGNE-TIR à la corde, vainqueurs et vaincus, supporters et non supporters se retrouvèrent au cours du repas où régna une ambiance de bon ELOI.

LE SCRIBOUILLARD DE SERVICE

La . . . Littérature . . . Fantastique



Dans les arcanes de la Littérature Fantastique

La littérature fantastique a souffert trop longtemps des maléfices qu'elle enfantait. D'aucuns lui ont attribué des pouvoirs occultes que notre rationalisme réprouve... Au pays de Descartes une farouche défiance n'a jamais cessé de s'exercer à l'égard des forces du mal et de ses manifestations plus ou moins tapageuses. Les autorités laïques ou religieuses dédaignèrent ces "phénomènes" troublants qui alimentaient la mythologie populaire. Singulièrement, les traditions orales étaient les seuls véhicules des vieilles survivances occultes et des pratiques ensorcelées. Il y avait bien eu les cathares, l'inquisition, les fameux procès du Moyen-âge, mais cela n'avait en rien entamé les croyances souvent naïves qui fleurissaient dans nos provinces. En France, il fallut attendre la fin du romantisme, l'apparition du naturalisme, représenté par Flaubert et Balzac, pour voir, naître en réaction, les prémices d'un courant fantastique. George Sand et Gérard de Narval découvrirent le voile que l'on avait pudiquement jeté sur les moeurs étranges dont les campagnes semblaient habitées. Baudelaire et Barbey d'Aurévilly, en revanche, exploraient une région encore inconnue de leurs contemporains: le subconscient. Névrosés, rongés par la fureur d'écrire, par le désir de se libérer de leur paranoïa; ils plongèrent dans les abîmes. Ils en révélèrent les recoins les plus secrets, les aspects les plus abjects.

Mais qu'est-ce que le fantastique, sinon un long poème en prose, un jardin en friches ?

Créateur et pionnier : Edgar Allan POE

Edgar Allan Poe est né au seuil du 19^e siècle dans une Nation Américaine encore empreinte d'un profond puritanisme. Les Etats-Unis, à peine formés, constituaient un ensemble hétérogène de provinces toutes soumises à des sectes fanatiques. Les Quakers, les Mormons, et mille et un autres groupuscules, prétendaient chacun détenir la parole de Dieu ?

Dans ce contexte religieux excessif où l'intolérance était monnaie courante, où l'on traquait d'illusoires sorcières mais où on brûlait les "hérétiques", l'âme et l'esprit trouvaient prétexte à déraison. Elevé dans ce climat pernicieux, l'auteur des "Histoires Extraordinaires" devait se précipiter dans le plus délirant romantisme. L'existence d'Edgar Poe, à l'image de ses ouvrages, de ses contes, est une suite d'événements tragiques et étranges. Adolescent, sa sensibilité à vif l'a attiré vers les créatures fragiles. Une jeune cousine phthisique, vulnérable avait conquis sa nature excorbée. Poe, éprouvant une sorte de fascination sordide pour la souffrance, l'épousa. Leur union fut un échec. Ces deux êtres réunis par une complicité tacite, par une tendresse qui ne dépassa guère la communion platonique, étaient incapables d'assumer leur amour. L'amertume engendrée par le désaccord qui sépara bientôt les deux époux accéléra la progression maligne de la maladie. La jeune femme périt au bout de quelques mois abandonnant un garçon désorienté qui, dans sa détresse, laissait libre cours à ses phantasmes. Dès ce jour, Poe, qui n'avait su saisir la réalité de sa passion vécut au travers du spectre de la disparue. A maintes reprises il tenta de consoler sa mélancolie en s'octroyant des amitiés exclusives. Celles-ci ne comblèrent jamais l'immense absence de son fugitif amour. Désespéré, il trouva grâce dans l'esthétisme, dans l'écriture. Ses années de solitude furent consacrées à la reconstitution d'un univers que son imagination lui évoquait. Il consuma ses forces vives à l'élaboration de cet "espace intérieur" qui l'envahissait comme un cancer.

Edgar Poe agit dans la littérature comme le révélateur du genre "fantastique". Son oeuvre, qui connut très vite un vif succès, traversa l'Atlantique, provoqua en Grande-Bretagne et sur le Continent, d'immédiates vocations: Baudelaire, Bram Stoker ainsi que divers feuilletonnistes tels qu'Eugène Sue, Gustave le Rouge. Balzac lui-même ne résista pas à cette fièvre qui s'était emparée des chroniqueurs parisiens. Sous un pseudonyme il remit quelques feuillets d'un roman qu'il qualifia de "fantastique social" au directeur de son journal, Emile de Girardin. Son existence fut éphémère certes, mais elle est symptomatique de l'engouement qu'exerçait en cette époque les charmes empoisonnés de la littérature de l'étrange. Poe a ouvert les portes du musée de l'épouvante

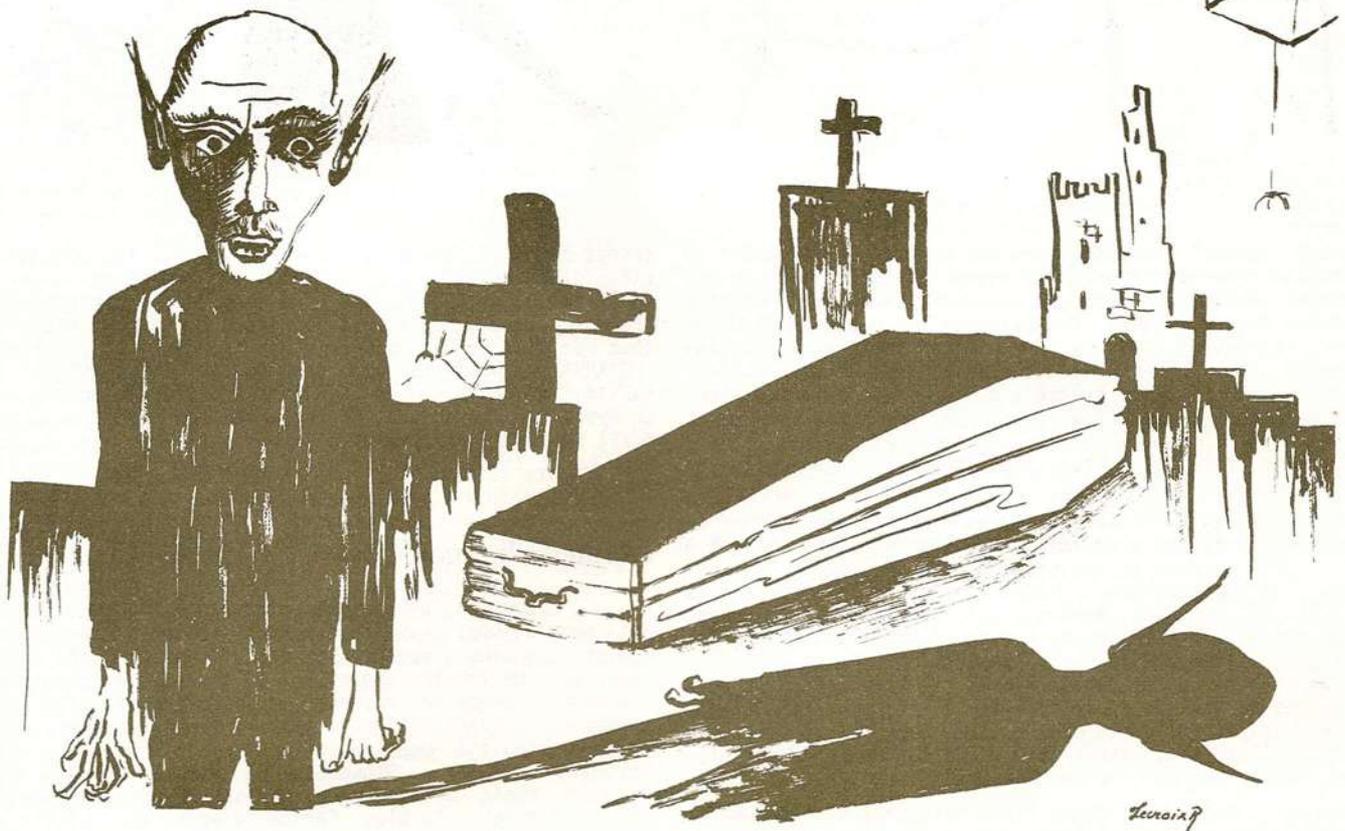
de l'extra-terrestre. Ses contes glacés et rigés péchaient par un excès d'artifices esthétiques. Il res-tait à cette littérature bien vivante de recouvrer un souffle plus ardent, moins anémié. Par ailleurs, son influence grandit plus auprès des poètes que des vé-ritables écrivains inspirés par le fantastique. Il n'est pas présomptueux de dire que Rimbaud, Isidore Ducasse "Comte de Lautréamont" (auteur des "chants de Maldo-ror") et Mallarmé furent sensibles au symbolisme d'Edgar Poe. Edgar Allan Poe a rompu les parois de notre bonne conscience. Son génie nous a rendu l'angoisse mé-taphysique et a peint l'irrationnel. Lorsque sa mala-die mentale emporta E.A Poe, d'autres persécutés em-pruntaient les chemins de l'irréel.

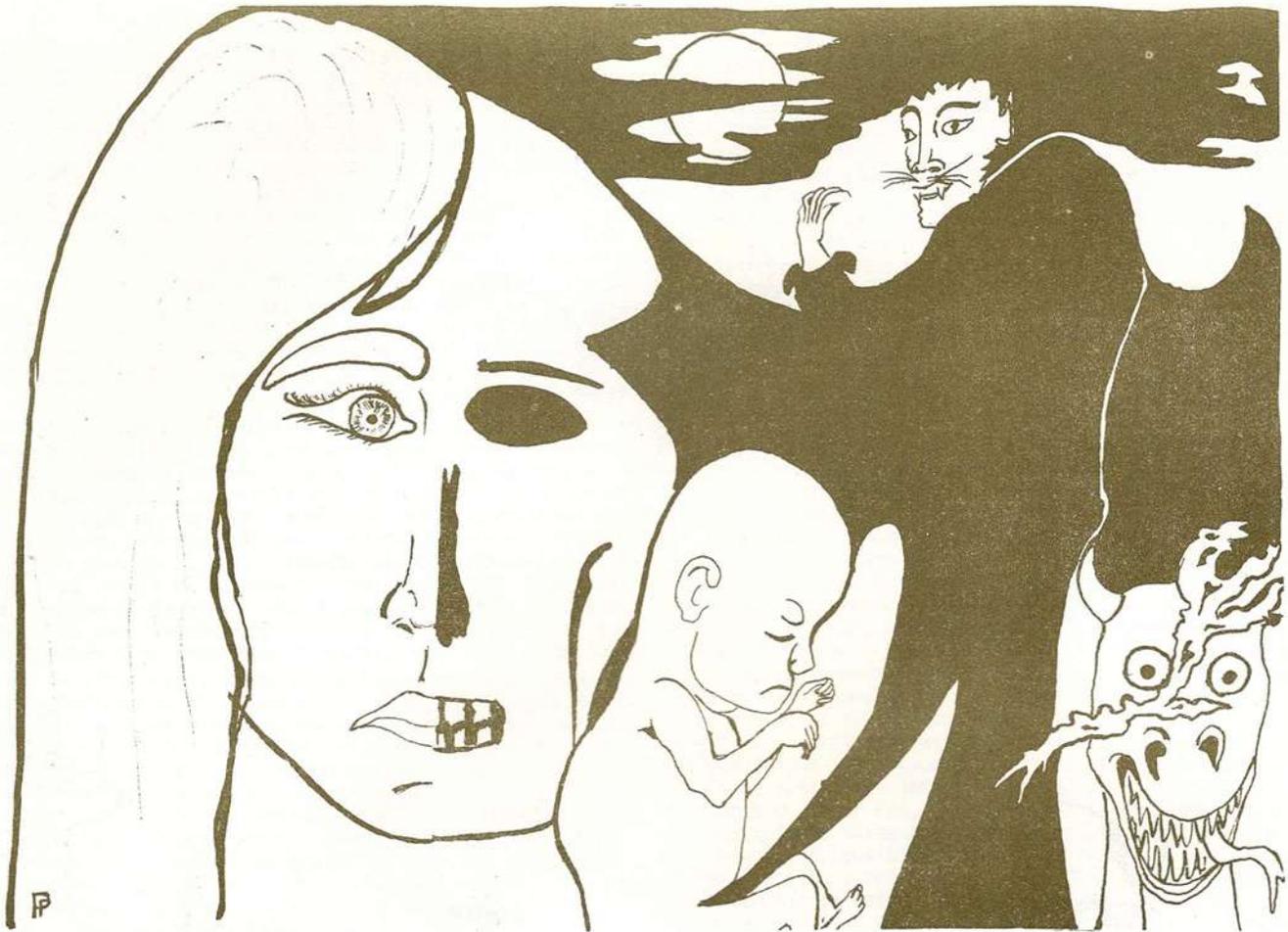
LOVERCRAFT et MACHEN

Tourmentés, déchirés par un siècle tout entier li-vré à la révolution sociale et industrielle, quelques nostalgiques, dont Lovecraft et Arthur Machen, se pen-chèrent sur les mythologies disparues, passées - tel l'Atlantide - dans le domaine de l'imagination. De plus ils allèrent chercher pâture dans la confusion mystique de l'Amérique puritaine du 18^e siècle et dans les histoires troubles de la vieille Angleterre. Lovecraft est un cu-rieux personnage qui commença très jeune à s'inquiéter de la Surréalité. Il naquit à la fin du siècle dernier

en Nouvelle-Angleterre. Très tôt il fréquenta les biblio-thèques, les cercles où l'on pratiquait comme un jeu mon-dain le spiritisme et fut attiré par les récits apocry-ques. Il consulta le Grand Albert, le Nanumrod-ouvrages qui constituent une sorte d'évangiles du Dialbe -et les livres réputés damnés... D'autre part il avait reçu une éducation classique grâce à laquelle il s'était imprégné de culture gréco-latine. Fort de ses études littéraires, enclin à s'enflammer pour des concepts désuets et irrai-sonnables et néanmoins bousculé par un psychisme fragile, Lovecraft édifia des mythes oubliés dont il tenta de ré-véler la véracité et la pérennité. Son style n'était pas ampoulé et abscons, comme celui de Poe. C'était une lan-gue du 18^e siècle, parfaitement sobre, maîtrisée et ana-chronique. Son activité ne demeura pas restreinte au do-maine littéraire.

Sa correspondance nous enseigne à cet égard qu'il a-vait créé autour de sa très forte personnalité un groupe d'études qui avait pour objet principal de pénétrer dans le monde de l'inconnu et d'éclairer nos connaissances sur les mythologies anté-diluviennes. Nul ne sut jamais s'il parvint à entrer en contact avec les esprits, comme il le faisait entendre complaisamment, ou s'il réalisa le rêve inaccompli des alchimistes : traverser le temps. Ses ex-périences furent toujours entourées d'un halo de mystère que ses amis les plus proches respectèrent dans la dévotion qu'ils lui manifestaient. Récemment on a fait grand





bruit autour des rééditions des œuvres de Lovecraft en France. Pour justifier cette vague d'intérêt et de curiosité, il faut préciser que Lovecraft, sans doute le plus génial des écrivains fantastiques anglo-saxons, a durement éprouvé l'exil du "purgatoire" littéraire. Ses ouvrages, lus par un cénacle d'initiés, n'intéressaient guère les éditeurs français d'après-guerre qui confondaient par trop les exigences de leur métier avec les lois de l'épicerie en gros. Certains écrivains, parfois français comme Boris Vian, ont chèrement payé cette incompétence.

Lovecraft s'est éteint dans la solitude et dans la sérénité. Décédé dans les années trente, il a rencontré la mort au fond de son château écossais, un peu grotesque, où ses cachemars, naguère, avaient pris corps. Ses romans et nouvelles, nombreux mais peu traduits en France commencent à être diffusés par de courageuses maisons d'édition. Citons Belfond, les Cahiers de l'Herne et Christian Bourgois parmi ces dernières. Si Lovecraft a su donner ses lettres de noblesse à la littérature fantastique c'est sous l'influence d'un maître, méprisé lui aussi par l'intelligentsia, Arthur Machen. Au contraire de son élève, Machen fut parcimonieux de ses talents.

Il nous a légué une œuvre riche mais, hélas, trop modeste. Deux romans, quelques essais cependant assez significatifs pour qu'ils entraînent des réflexions. Arthur Machen a été le premier qui a cessé de considérer l'é-

trange comme un univers factice. Excédé par les coquetteries intellectuelles d'Edgar Poe, il a réagi en imposant une forme nouvelle qui allait au-delà de l'appréhension grand-guignolesque et pathologique fortement répandue chez certains de ses confrères. Obstinement, il s'était appliqué à détruire des procédés qui compromettaient la survie du fantastique. Sa démarche déclencha un courant de sympathie. Lovecraft lui-même confirma cette lucidité. Aussi peut-on considérer, sans trop s'avancer, Arthur Machen comme le père des écrivains contemporains fantastiques.

Les multiples incarnations du Diable

Sur la scène infinie du fantastique, le malin est apparu sous les incarnations les plus diverses : goules, zombies, reptiles de toutes espèces, et enfin vampires. Le Vampire appartient à la tradition populaire slovaque. Là-bas on raconte qu'après une invasion sanglante des Magyars - ils en étaient friands - certain seigneur construisit une inexpugnable place forte dans les montagnes sauvages de Slovaquie. Ce Comte de Dracula, que le sort avait désigné pour répandre le mal, eut trois fils. Le cadet, le plus féroce d'entre eux, battit la campagne afin d'assouvir son sadisme. Il tourmentait les populations et remettait à son père de ravissantes créatures qu'il vidait de leur sang. Les paysans identifièrent

les odieux tortionnaires à l'animal qui jette l'effroi : le Vampire . Cette légende des balkans impressionna fort un jeune auteur anglais : Bram Stoker . Il décida d'y consacrer un ouvrage romanesque. Ainsi naquit Dracula .. Ses retombées devaient atteindre le cinéma , les oeuvres à bon marché et le grand guignol. Personnage unique du bestiaire fantastique , Dracula est l'archétype des puissances malveillantes. Du roman il n'est guère d'éloges à formuler . Le ton mélodramatique de Stoker frôle souvent le ridicule . Les maladresses de syntaxe y pullulent. Les personnages annexes sont fragiles et falots. Cette oeuvre ne retient l'intérêt que par le monstre qu'elle incarne, merveilleuse invention perverse du délire.

En France, à la même époque -c'est à dire dans les années vingt - un écrivain proche de Stoker, Maurice Renard, s'abandonnait à ses phantasmes lyriques. Reprenant les thèmes "scientistes" éculés, il livra ses héros à mille machinations dans lesquelles étaient employées greffes -alors utopiques-, intoxication mentale, trépanations . Toute la panoplie du parfait petit docteur Jekille à l'usage des mininettes...

La curiosité populaire à l'égard du roman d'aventures et du roman policier fut très nuisible à la littérature fantastique . Cette dernière fut utilisée sans vergogne par des charlatans qui prétendaient s'en inspirer : Les auteurs de Fantomas, Souvestre et Allain, pour ne citer que ceux-là . Dans ce contexte défavorable, le fantastique s'épanouit Outre-Rhin.

Il trouva refuge dans l'Allemagne d'après-guerre, secouée par les drames politiques, par les prises de conscience radicales et sauvages. Il prit racine chez un auteur qui devait ensuite bien mal tourner, puisqu'il devint le Favori d'Adolf Hitler en 1933 : H.H. Ewers. Au même titre que Lovecraft , Ewers marque un jalon dans l'évolution de la littérature fantastique. Entâchée de romantisme allemand, de nihilisme, d'un érotisme indicible et délicat son oeuvre est vigoureuse, dégagée de toute influence, absolument authentique. Malsaine par le mysticisme aveugle et corrompue qu'elle diffuse, elle laisse sourdre la tragédie nazie. Non pas qu'elle incite au crime , au racisme ou au génocide mais parce qu'elle porte en elle les bacilles de la cruauté. Dans son livre le plus célèbre : "La Mandragore" Ewers décrit les malfaisances d'une ravissante jeune fille , née de la semence d'un condamné à mort et enfantée dans le corps d'une prostituée. Cette mandragore fascine les êtres qu'elle séduit et les détruit. Elle tisse une toile de son charme pour y emprisonner la pureté . Comme dans tous les ouvrages d'Ewers, ce qui est effrayant c'est la fatalité cruelle et destructrice derrière laquelle le créateur s'efface. Le sacro-saint manichéisme qui nous rassure est lui-même remis en cause. Le Mal désormais triomphe avec, à ses pieds, humilié et bafoué , Le Bien . L'écriture, très achevée, très accomplie, est dictée par les maléfices auxquels l'auteur est soumis . Dans l'oeuvre d' Ewers les forces du Mal sont toujours présentes en filigrane. Le Malin y a trouvé son incarnation la plus véritable , son image la plus pernicieuse . Avec Ewers il en était fini des simulacres artificiels qui encombraient le fantastique. L'auteur de la Mandragore , sans arrière pensée, avait rejoint l'Adès de son enfer . Il en ignorait hélas les conséquences tragiques pour le peuple qui partageait son désarroi spirituel.

Superstitions françaises : cauchemar flamand

Lorsqu'on a brossé le tableau , schématique au demeurant , de la littérature fantastique , on aboutit inéluctablement sur l'oeuvre de Jean Ray. Jean Ray possédait deux vertus uniques : celle d'être un écrivain populaire et d'être enfin le plus riche conteur que ce genre littéraire ait jamais produit. Il était flamand. Imprégné des légendes propres aux Flandres , de leurs brumes ouatées où le malheur se dévise dans un silence désolant , parmi les marécages sales et inertes, l'auteur des " maléfices " évoluait dans un univers quotidien sans cesse ponctué par l'étrange. Après une existence de marin , de voyageur , Jean Ray s'installa avec son vieux chien à Gand . Il remua tous les souvenirs qui se bousculaient dans sa mémoire . Puis il rencontra l'étrange. Son imagination se mit alors à s'évader en d'interminables cavales qu'il transcrivit pour notre bonheur . Il avait parfois , car il avait horreur de réveiller l'éventuelle mauvaise humeur de son maître en décrivant leurs liens secrets , que sa plume courait sur le parchemin sans qu'il pût la maîtriser. Elle semblait répondre à un appel de l'au-delà qu'il ne pouvait définir. Dans ces instants où il rédigeait les passages les plus possédés de ses ouvrages, son chien hurlait frénétiquement à la mort... Mystificateur ou possesseur d'un réel pouvoir diabolique ? Pour nous sa vie reste une énigme.

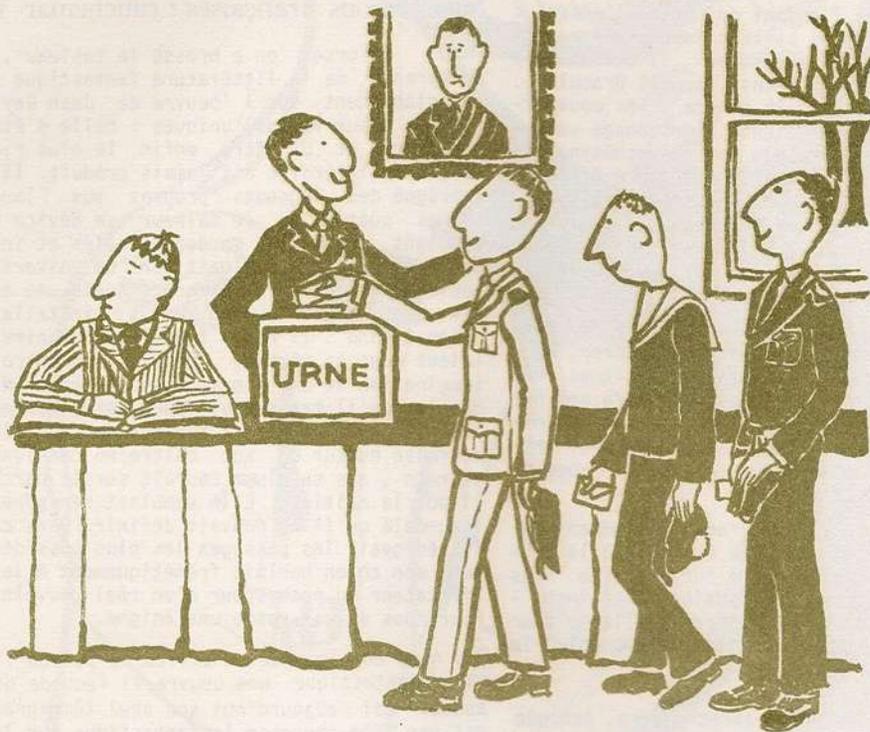
Peu nous en importe d'ailleurs, puisqu'il apporte au domaine fantastique une oeuvre si féconde que sa qualité d'auteur est aujourd'hui son seul témoignage. Jean Ray n'est pas allé chercher le fantastique sur les rives d'une quelconque cité imaginaire. A son sens l'étrange, l'épouvante et les créatures damnées appartenaient au quotidien. On pouvait percevoir leurs actes au travers de chacune de nos interrogations insolubles. Pénétrer trop avant Jean Ray, c'est déflorer son oeuvre. Comment décrire ce roman qui se déroule dans une maison bourgeoise respectable où sous une apparence anodine chaque individu cache l'âme d'une déité grecque sur le déclin ? Comment décrire ce petit monde grouillant d'êtres difformes, inhumains que la nuit libère ? Comment percer le mystère des Flandres ? En lisant toute son oeuvre, c'est à dire sa comédie inhumaine.

Disciple et ami de Jean Ray, Claude Seignolle , qui publie régulièrement chez Marabout d'admirables petits recueils, a été inspiré et intrigué par la mythologie populaire des diverses provinces de France. A la suite d'études très sévères et très critiques sur les "phénomènes troublants" et leur action psychologique sur la population de nos campagnes, il a choisi de s'exprimer sous la forme romanesque lui aussi, afin de rendre à ces histoires leur caractère initial et leur signification.

Il a rassemblé des faits enregistrés par les autorités pour les intégrer à un ensemble romanesque. Notons en particulier "La Malvenue", son premier ouvrage, et d'ailleurs le plus accompli, dans lequel sa langue forte sèche et brûlante comme les fièvres des marais Sologneux, atteint sa véritable dimension. Seignolle, c'est un conteur qui, à la veillée, tient à jour le journal du Malin. C'est un témoin chaleureux, amoureux des terres superstitieuses.

2cl L. MAILLARD

Les militaires et le droit de vote



Depuis 1872, les militaires des diverses armes ne votaient pas bien qu'étant régulièrement inscrits sur les listes électorales. L'ordonnance du 17 Août 1945 est venue réformer cet état de choses, en leur permettant d'être électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens. A ce titre, les chefs de corps sont chargés d'assurer la possibilité de voter aux militaires du contingent, titulaires du droit de vote, en leur accordant selon les nécessités des permissions. C'est que l'exercice du droit de vote, considéré comme étant un acte personnel, doit répondre à de sévères conditions de forme, tendant à garantir la sincérité des opérations électorales. La première de ces conditions consiste en la présence en personne de l'électeur régulièrement inscrit sur la liste électorale, au lieu de vote qui lui est assigné et qui est généralement la mairie ou tout autre local désigné par arrêté préfectoral. Il en est résulté maintes difficultés pour les personnes dans l'impossibilité matérielle de se déplacer. C'est pourquoi si l'exigence de la présence personnelle du votant reste la règle, elle est de nos jours grandement atténuée par l'usage du vote par correspondance pour les personnes se trouvant sur le territoire métropolitain et du vote par procuration pour celles situées hors du territoire métropolitain. Il est à signaler que ces deux formules, ne sont pas réservées aux seuls militaires mais que peuvent en bénéficier de nombreuses catégories socio-professionnelles. A l'origine, seules pouvaient voter par correspondance ou par procuration des personnes se trouvant exceptionnellement dans l'impossibilité de se rendre à leur lieu de vote habituel. C'est l'ordonnance du 20/10/58 qui a fixé, impérativement les catégories de personnes pouvant bénéficier de ces deux formules de vote.

Il s'agit en tout état de cause, des marins, militaires et fonctionnaires, des marinières et agents des services publics appelés en déplacement pour les nécessités du service ainsi que les agents commerciaux, les commerçants et industriels ambulants et forains. Il convient d'ajouter à cette liste les femmes en couches, les malades, infirmes et les personnes en cure,

qui sont autorisées à voter par correspondance de même que les citoyens français établis à l'étranger et immatriculés au Consulat de France qui peuvent voter par procuration.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour bénéficier de cette formule de vote, l'électeur demande sa carte au maire de la commune où il est inscrit sur la liste électorale en joignant l'attestation de son appartenance à l'une de ces catégories et éventuellement, la justification de son motif légal d'absence au jour du scrutin. Il faut noter qu'une attestation de complaisance est réputée acte de corruption. Le maire adresse alors la carte à l'électeur ainsi qu'une enveloppe légale. Celle-ci insérée dans une autre enveloppe portant la mention "élection" et contenant le bulletin de vote, est renvoyée au maire. Le matin du scrutin, le président du bureau de vote ouvre les enveloppes-mères, donne publique connaissance au bureau de la carte électorale et procède à l'émargement et au dépôt du bulletin dans l'urne. Il est à noter que l'arrivée tardive des plis n'entraîne pas la régularité des opérations électorales, les bulletins sont alors incinérés et les cartes retournées aux électeurs.

En cas de ballottage et pour permettre à l'électeur de prendre part au second tour de scrutin, le maire joint à son envoi une deuxième enveloppe électorale destinée à recevoir le bulletin de l'intéressé. Le lendemain du scrutin, la carte d'électeur est retournée à son titulaire sous pli recommandé.

LE VOTE PAR PROCURATION

Ce mode de vote est réservé aux personnes résidant hors du territoire métropolitain. Le législateur estime en effet que ces électeurs se trouvent placés trop loin pour faire parvenir leur vote avec sécurité et en temps utile. Aussi leur permet-il de se faire remplacer soit par leur conjoint, soit par un parent ou ami. Tout au plus le mandataire doit-il jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune.

La procuration qui doit être estampillée lors du vote est établie sans frais devant

les autorités administratives. Pour les militaires, il s'agit en toute occurrence du chef de corps. Inscrit par le maire sur la liste électorale, l'acte vaut pour un an en ce qui concerne les marins de commerce et ne vaut que pour un scrutin à l'égard des autres catégories d'intéressés. Toutefois une même personne ne peut détenir que 2 procurations.

La procuration doit être envoyée à la Mairie où elle est enregistrée et adressée par la suite au mandaté. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la Mairie avant le scrutin.

Elle est toujours résiliable. D'ailleurs si le mandant est sur les lieux le jour du scrutin, il peut voter à moins que le mandataire ne l'ait devancé.

Les institutions municipales



LES NOUVELLES DIMENSIONS DE LA VIE MUNICIPALE

Sous la pression des besoins de la population, surtout dans les villes, en équipements et les services collectifs, les responsabilités communales ont subi une extension remarquable. Ceci est vrai non seulement pour les fonctions traditionnelles des communes mais aussi pour les tâches plus nouvelles et plus complexes liées à l'aménagement et au développement urbain. On peut dire que l'on assiste, à cet égard, à un changement de dimensions dans le champ d'action des responsables municipaux.

1. LES COMPETENCES TRADITIONNELLES

Elles concernent des tâches de l'époque antérieure à la loi du 18 Juillet 1837 où la commune était une circonscription administrative, elle s'occupait de :

- l'état civil
- l'établissement des listes électorales.
- les questions de vaccination et de protection sanitaire.
- la police, la gestion du patrimoine communal, l'instruction publique, la voirie communale.

La commune représentait donc l'Etat au niveau local.

2. AU DEBUT DU SIECLE

La commune intervient de plus en plus dans le domaine économique et social ; son action dans le secteur de l'hygiène publique s'étend et se diversifie (dispensaires, hôpitaux, collecte des ordures ménagères).

Plus tard, elle s'intéresse à la construction des logements (H.L.M.) et entreprend, plus tardivement, le développement des réseaux d'eau, puis d'assainissement.

3. EVOLUTION DES RESPONSABILITES MUNICIPALES

De plus en plus, l'action municipale s'élève aux responsabilités de l'urbanisme et de l'aménagement et à la promotion du niveau de vie des habitants :

- développement de l'emploi par la création de zones industrielles
- apparition de nouvelles formes d'urbanisme (ZUP, etc...)
- développement d'une politique de l'habitat, d'une politique sociale et même d'une politique culturelle.

Cependant, malgré les changements considérables survenus dans les compétences municipales, les organes de la commune demeurent dans l'ensemble ceux qu'ils ont été depuis 1884. On ne peut qu'être surpris par le contraste existant entre l'extension des responsabilités de la commune et la vétusté de ses structures institutionnelles, entre la différenciation croissante entre centres urbains et communes rurales, et les institutions identiques qui les régissent. D'autre part, les pouvoirs respectifs du conseil municipal et d'un maire, les responsabilités respectives de la commune, du département et de l'Etat sont très mal définies.

LES ORGANES DE LA COMMUNE

1. Les Institutions Communales

La commune est administrée par le Conseil Municipal et par la municipalité (le maire et les adjoints).

Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune" (art. 40 du Code d'Administration Municipale). Ses décisions sur les Affaires Communales sont, en principe, exécutoires.

A. LE CONSEIL MUNICIPAL

. Composition : Conseillers municipaux élus pour six ans au scrutin de liste majoritaire à deux tours et, dans les communes de plus de 30 000 habitants, sur listes bloquées.
Nombre variable : 9 dans les communes de moins de 100 habitants, 37 pour plus de 60 000 habitants.

. Fonctionnement : il est réglé par le code d'Administration Municipale : convocation, déroulement des séances, présidence et publicité.

. Attributions : concernent l'Administration des Affaires communales :

- création et organisation des services municipaux : Etat civil, recensement, etc...
- création d'emplois communaux
- administration du domaine communal.
- passation des marchés
- vote du budget

B. LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Ils sont cooptés par le Conseil Municipal dont le Maire est le président. Celui-ci est le représentant de la commune et exerce au nom de l'Etat certaines fonctions d'Intérêt général.

Le Maire, élu par le conseil Municipal réuni spécialement et au complet n'est pas responsable devant celui-ci, sauf en ce qui concerne l'exécution du budget. Le Conseil ne peut, en droit, contraindre le Maire à démissionner. Les adjoints sont élus à la suite du maire par le Conseil Municipal.

LE BACCALAUREAT



Le recteur de l'Académie dans laquelle a été subi l'examen délivre un "certificat de fin d'études secondaires" aux candidats ajournés qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves des deux groupes une note moyenne au moins égale à 8 sur 20.

Après avoir vu les modalités de l'examen, voyons comment sont constituées les diverses séries et quels sont leurs débouchés.

Le Baccalauréat comporte six séries :

A - PHILOSOPHIE - LETTRES (sept options dont une option "éducation musicale" et une option "Arts Plastiques".

Epreuves communes à toutes les options de la série A

La section A, section littéraire et linguistique, constitue la préparation normale aux Facultés des Lettres et Sciences Humaines elle peut aussi mener aux Facultés de Droit, aux instituts de Sciences Politiques, à certains Instituts Universitaires de Technologie.

Cette section est conseillée aux élèves qui ne veulent ou ne peuvent poursuivre des études scientifiques approfondies.

Les passerelles éventuelles de cette section à une autre sont inexistantes au-delà de la seconde en raison de la différence de niveau scientifique avec les autres sections.

Epreuves obligatoires à choisir entre : option

PHILOSOPHIE	Latin et Grec	A1
FRANCAIS	Latin et Langue vivante II	A2
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	Latin et Mathématiques	A3
LANGUE VIVANTE I	Langue vivante II et Mathématiques	A4
	Langue vivante II et Langue vivante III	A5
MATHEMATIQUES	Education Musicale et Langue vivante II ou Latin	A6
	Arts Plastiques et Architecture et Langue vivante II ou Latin	A7

B. ECONOMIQUE ET SOCIAL :

Disciplines Obligatoires	COEF
Philosophie	2
Français	3
Histoire et Géographie	3
Langue vivante I	3
Mathématiques	3
Sciences Economiques et Sociales	4
Latin OU Langue vivante II	2
Education Physique	
	20

Cette section constitue la préparation normale aux Facultés de Droit et Sciences Economiques ainsi qu'à certains Instituts Universitaires de Technologie.

L'enseignement des Mathématiques est orienté vers une initiation aux mathématiques statistiques et appliquées, indispensables à l'étude des sciences économiques et sociales.

C. MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

Epreuves Obligatoires	COEF
Philosophie	2
Français	2
Histoire et Géographie	2
Langue vivante I	2
Mathématiques	5
Sciences Physiques	5
Sciences Naturelles	2
Education Physique	
	20

Cette section constitue la préparation normale aux Facultés des Sciences, aux classes préparatoires aux Grandes Ecoles Scientifiques, ainsi qu'à certains Instituts Universitaires de Technologie.

Cette voie nécessite des études poussées en Mathématiques et en Sciences Physiques.

D' éventuels passages vers la voie A sont souvent possibles, mais difficiles, à la fin de la 1ère, vers les voies B et D.

D. MATHEMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE

Epreuves Obligatoires	COEF
Philosophie	2
Français	2
Histoire et Géographie	2
Langue vivante I	2
Mathématiques	4
Sciences Physiques	4
Sciences Naturelles	4
Education Physique	
<u>20</u>	

Cette section assure la préparation normale à certaines sections de la Faculté des Sciences, aux Facultés de Médecine et de Pharmacie, aux Ecoles dentaires, aux classes préparatoires, aux Ecoles Vétérinaires et aux Ecoles Nationales Supérieures d'Agronomie; elle permet aussi d'accéder à certains Instituts Universitaires de Technologie.

Une telle préparation nécessite des aptitudes solides en Mathématiques et en Sciences Physiques, ces disciplines étant étudiées essentiellement en vue de leurs applications; elle comporte également un horaire important de Sciences Naturelles à partir de la Première.



Il est souvent possible de passer de la section D à la Section A mais il est difficile, dès la fin de la 1ère, de s'orienter vers les sections B et D.

D' . SCIENCES AGRONOMIQUES ET TECHNIQUES

Epreuves Obligatoires	COEF
Philosophie	2
Français	2
Histoire et Géographie	1
Langue vivante I	2
Mathématiques	3
Sciences Biologiques	2
Sciences Economiques	2
Education Physique	
<u>20</u>	

Cet examen permet l'entrée aux classes préparatoires aux Ecoles Nationales Supérieures d'Agronomie, classes préparatoires aux Ecoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux, aux classes préparatoires aux Ecoles Nationales vétérinaires.

E. MATHEMATIQUES ET TECHNIQUE :

Epreuves Obligatoires	COEF
Philosophie	2
Français	2
Langue vivante I	2
Mathématiques	5
Sciences Physiques	4
Construction (Dessin Industriel)	4
Travaux Pratiques (Atelier)	3
<u>22</u>	

Cet examen prépare aux Grandes Ecoles Scientifiques, aux Ecoles Nationales d'Ingénieurs d'Arts et Métiers, aux différentes Ecoles d'Ingénieurs, à l'entrée dans les Facultés des Sciences et dans les Instituts Universitaires de Technologie.

N.B.

Une distinction est à faire entre le Baccalauréat et le Baccalauréat de Technicien. Le Baccalauréat ne donne aucune formation permettant de s'insérer immédiatement dans la vie active. Il conduit à l'Enseignement supérieur. Au contraire, le Baccalauréat de Technicien peut permettre l'accès immédiat à la profession.

Cal/c Bailleux.

TABLEAU DES COEFFICIENTS DES EPREUVES OBLIGATOIRES DANS LES DIVERSES SERIES

Disciplines	Series	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	B	C	D	D'	E
Philosophie		4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2	2
Français		4	4	4	4	4	4	4	3	2	2	2	2
Histoire-géographie		3	3	3	3	3	2	2	3	2	2	1	
Langue vivante I		2	3 ou 2	3	3	3	2	2	3	2	2	2	2
Langue vivante II			2		3	2	2 ou 0	2 ou 0	2 ou 0				
Langue vivante III						2							
Latin		3 ou 2	2 ou 3	3			0 ou 2	0 ou 2	0 ou 2				
Grec		2 ou 3											
Mathématiques		2	2	3	3	2	2	2	3	5	4	3	5
Sciences Physiques										5	4	2	4
Sciences Naturelles										2	4	2	
Sciences économiques									4			2	
Sciences agronomiques												4	
Construction Mécanique													4
Atelier													3
Education Musicale							4						
Arts Plastiques								4					
Education Physique													
Points au-dessus de la moyenne													



LE CONTINGENT

71/02

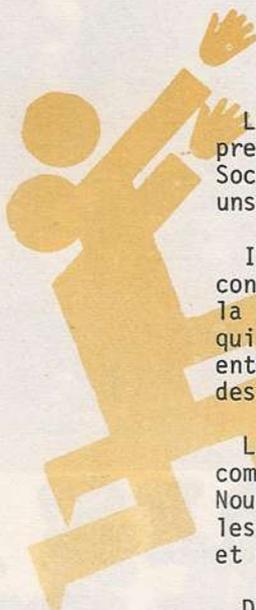




A DEJA PRIS SES FONCTIONS



Activité des clubs



Lorsque vous passez à l'Ordinaire Troupe pour aller prendre votre repas, vous passez devant la Promotion Sociale. Très peu d'entre vous s'arrêtent; quelques uns lisent les affiches, trop peu y entrent...

Il est assez décevant lorsqu'on est animateur de constater cet état de choses. Nous pensons que pour la plupart d'entre vous, qu'il s'agit d'une négligence qui est à combler. En effet, seulement quelques uns d'entre vous sont venus dans nos locaux en nous demandant des renseignements sur nos activités.

La Promotion Sociale est ouverte en permanence, y compris midi et soir, et un renseignement ne coûte rien. Nous faisons tout notre possible pour aider en priorité les Hommes du Rang dans la poursuite de leurs études, et également au point de vue distractions.

Dans le cadre proprement dit de la Promotion Sociale, vous pourrez rattraper votre retard scolaire en suivant les cours de rattrapage organisés sur place, ou en vous inscrivant aux cours par correspondance du Centre National de Télé-Enseignement (préparation à tous les examens à partir du Certificat d'Etudes Primaires), ou mieux encore en passant les examens auxquels vous n'avez pas pu réussir ou vous présenter avant votre service, quel que soit le type d'enseignement: primaire ou secondaire.

Vous pourrez également poursuivre vos études ou compléter votre instruction générale, soit en vous inscrivant aux cours par correspondance (C.N.T.E.), soit en suivant les cours (par exemple: le Lycée P. Duez à Cambrai).

Pour les manuels, il y a possibilité de vous perfectionner dans votre métier ou de vous orienter vers une nouvelle profession. Il vous faudra alors suivre les cours à la formation professionnelle des adultes (FPA) afin d'être admis dès votre libération à un stage de formation professionnelle: métiers du bâtiment, métiers de la métallurgie, stages de techniciens, etc...

Autre solution possible: vous suivez des cours de votre choix par correspondance ou vous vous inscrivez au Centre National des Arts et Métiers. De plus, vous pouvez disposer d'une bibliothèque scolaire très complète permettant de suivre tous les niveaux. Vous pouvez y retirer des livres à votre guise.

Donc, pour celui qui le désire, avec notre aide et... si vous en avez la volonté, vous pourrez rattraper ou continuer vos études

C' est l 'un de nos premiers objectifs. Mais nous n'en négligeons pas pour autant le domaine qui vous intéresse, c'est-à-dire le domaine loisirs.

Là également , nous faisons des efforts pour la continuité des Clubs.

En effet , la Promotion Sociale met à votre disposition , un certain nombre de clubs, qui, s'ils vous intéressent, ne demandent que votre inscription.

Le Club "DECOUVERTE" permet comme son nom l'indique, de découvrir . Cela se traduit par la visite d'usines, d'entreprises diverses, de musées, etc...

Le Club "RADIO" permet aux techniciens chevronnés d'exercer leur activité sur un abondant matériel mis à leur disposition.

Le Club "AUDITION", grâce à sa chaîne stéréophonique, permet à ses adhérents d'écouter la F.M. ou d'écouter de nombreux disques (classiques, jazz, modernes), le tout dans un cadre fort agréable.

Le Club "AEROMODELISME" permet aux amateurs de ce genre d'activité, d'exercer leur art.

Le Club "PHOTO" , comprenant deux box, va bientôt reprendre son activité , grâce au retour prochain de son animateur. Avis aux amateurs !

Un "LABO LANGUES" permet d'apprendre l'Anglais, l'Allemand et l'Espagnol par une méthode moderne audiovisuelle.

Le Club "ARTS DECO" permet aux artistes d'exercer leur talent avec l'aide d'un animateur compétent.

Divers clubs nouveaux viennent d'être créés : c'est tout d'abord :

Le Club "AGRICOLE" : au programme : conférences, débats , projection de diapositives, visites (en particulier, celle du Salon de l'Agriculture).

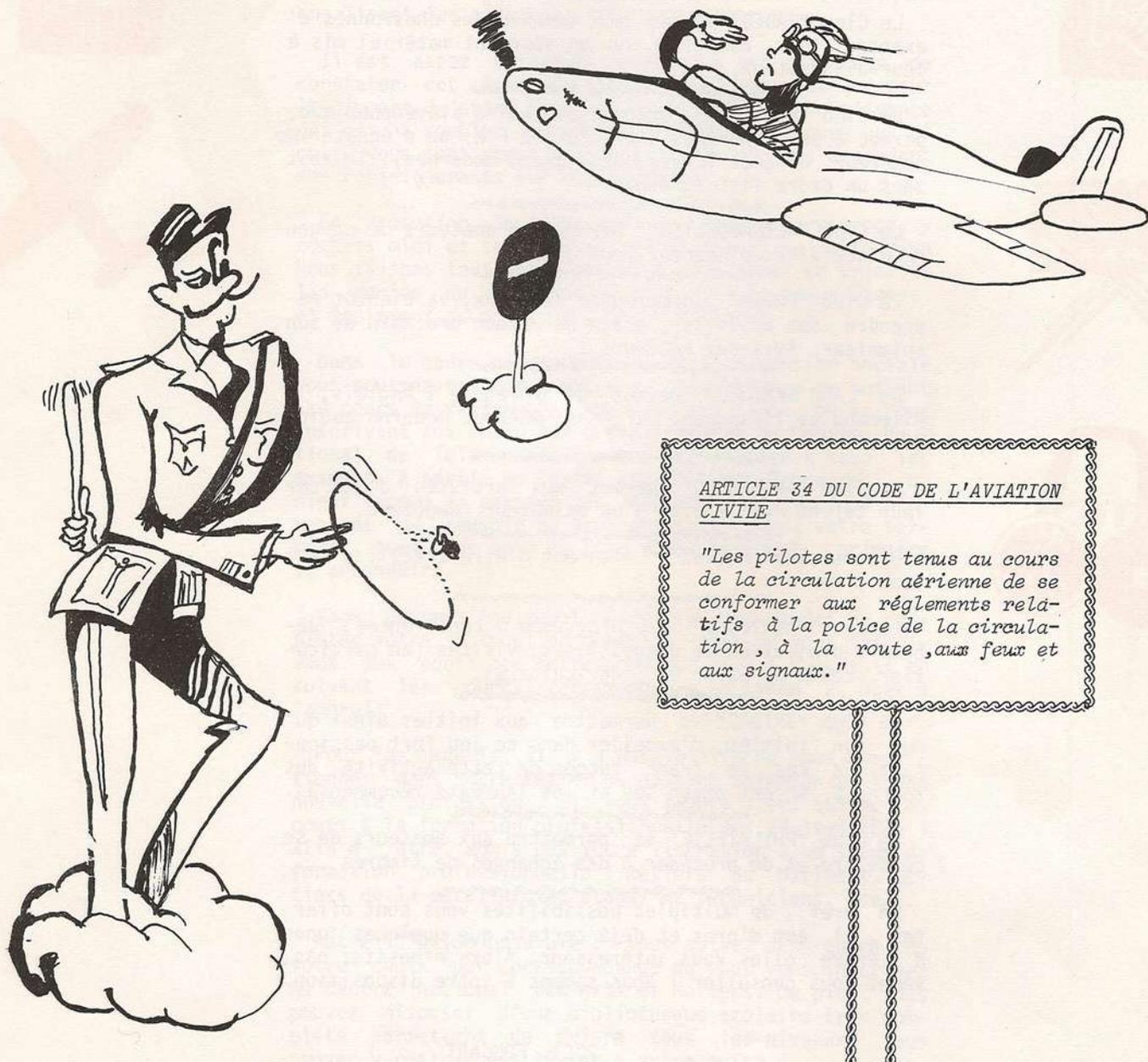
Le Club "BRIDGE" va permettre aux initiés ainsi qu'aux non initiés, d'exceller dans ce jeu fort passionnant. En cas de franc succès de cette activité des tournois seront organisés et les lauréats récompensés.

Le Club "PHILATELIE" va permettre aux amateurs de se connaître et de procéder à des échanges de timbres ...

En bref , de multiples possibilités vous sont offertes . Il est d'ores et déjà certain que quelques unes d'entre elles vous intéressent. Alors n'hésitez pas, venez nous consulter ! Nous sommes à votre disposition.



Le CONTROLE de la CIRCULATION AERIENNE



Orly , 08 H 00 TV . Tout est prêt; équipage et machine. Seule la météo de Bruxelles nous arrête : plafond 0 fut et 100m de visibilité horizontale. Il faut attendre . Septembre , situation anticyclonique le brouillard ne se lèvera que vers 10 heures ! L 'heure de décollage est retardée. Déjà le pilote contacte les organismes de contrôle aérien pour annoncer sa décision de différer son départ , cela entraîne une modification du plan de vol du point de vue de sa validité.

A l'heure effective de départ, le contact radio s'établit de la façon suivante :

- fréquence prévol :
obtention consignes terrain et météo.
- fréquence sol :
(autorisation de mise en route
(autorisation de Push-Back
(autorisation de railage
- fréquence tour :
(autorisation de décollage
(cléance de départ
- fréquence approche départ :
(premières autorisations en niveau
(compléments en cléance
(autorisation de monter au niveau croisière
- fréquence contrôle en route :
(toutes autorisations en route
(altitude, directions, etc...

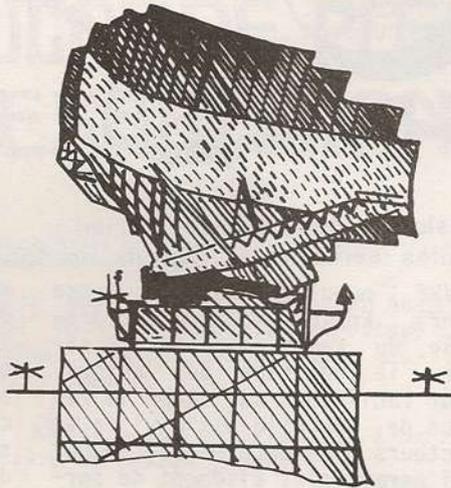
Fastidieux à décrire et à lire cet échange de dialogue vient ainsi de s'établir. Il ne cessera qu'à l'arrivée au parking à Bruxelles . Il est standard, bref, précis . Il est indispensable à la sécurité de tout vol IFR. Chaque contrôleur a sa mission bien définie soit dans la surveillance du trafic au sol , du trafic au départ et à l'arrivée. (la TWF) du trafic d'approche (arrivée et départ) du trafic en route (basse ou haute altitude).

Un vieux pilote de ligne décrivait le contrôle aérien en ces termes : "le contrôle de la circulation aérienne date du jour où , pour la première fois, deux appareils arrivèrent simultanément au-dessus d'un ter-

rain d'aviation et que leurs pilotes laissèrent à un tiers le soin de décider, au sol qui devait atterrir le premier! Depuis la dernière guerre mondiale l'essor du trafic aérien s'est accru de façon considérable. Actuellement , on estime à 100 le nombre de mouvements , qui, toutes les cinq minutes, s'effectuent au-dessus de l'Europe. Ils créent ainsi dans certaines régions , de véritables embouteillages.

Pour améliorer l'écoulement du trafic , l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a séparé les espaces aériens en deux parties .

- 1) les espaces aériens contrôlés qui comprennent :
 - les régions de contrôle :
divisées en couloirs aériens (AWY) et en régions de contrôles terminales (THA)
 - les zones de contrôle : (CTR)



Ainsi, dans les espaces aériens contrôlés, l'avion atterrit ou décolle dans une zone de contrôle , vole en croisière dans un couloir aérien , effectue son attente et son approche dans une région de contrôle terminale.

2) Les espaces aériens non contrôlés , caractérisés par les régions d'informations en vol (FIR) dans lesquelles sont assurées les fonctions d'informa-

tion de vol et d'alerte.

Quels sont les objectifs des services du contrôle de la circulation aérienne ? Ils sont nettement définis par la Convention de Chicago :

- a) prévenir les collisions entre avions en vol ;
- b) prévenir les collisions entre avions sur les aires de manoeuvres ;
- c) expédier et maintenir une régularisation du trafic aérien ;
- d) fournir des renseignements utiles à la sécurité et à l'accomplissement du vol ;
- e) mettre en alerte les organismes de recherche et de sauvetage et assister ces organismes ;

Notons que ces objectifs ne comprennent pas la prévention de la collision d'un avion avec le sol. Ce dernier point est assuré par les services du contrôle de la circulation aérienne qui se divisent en deux grandes parties.

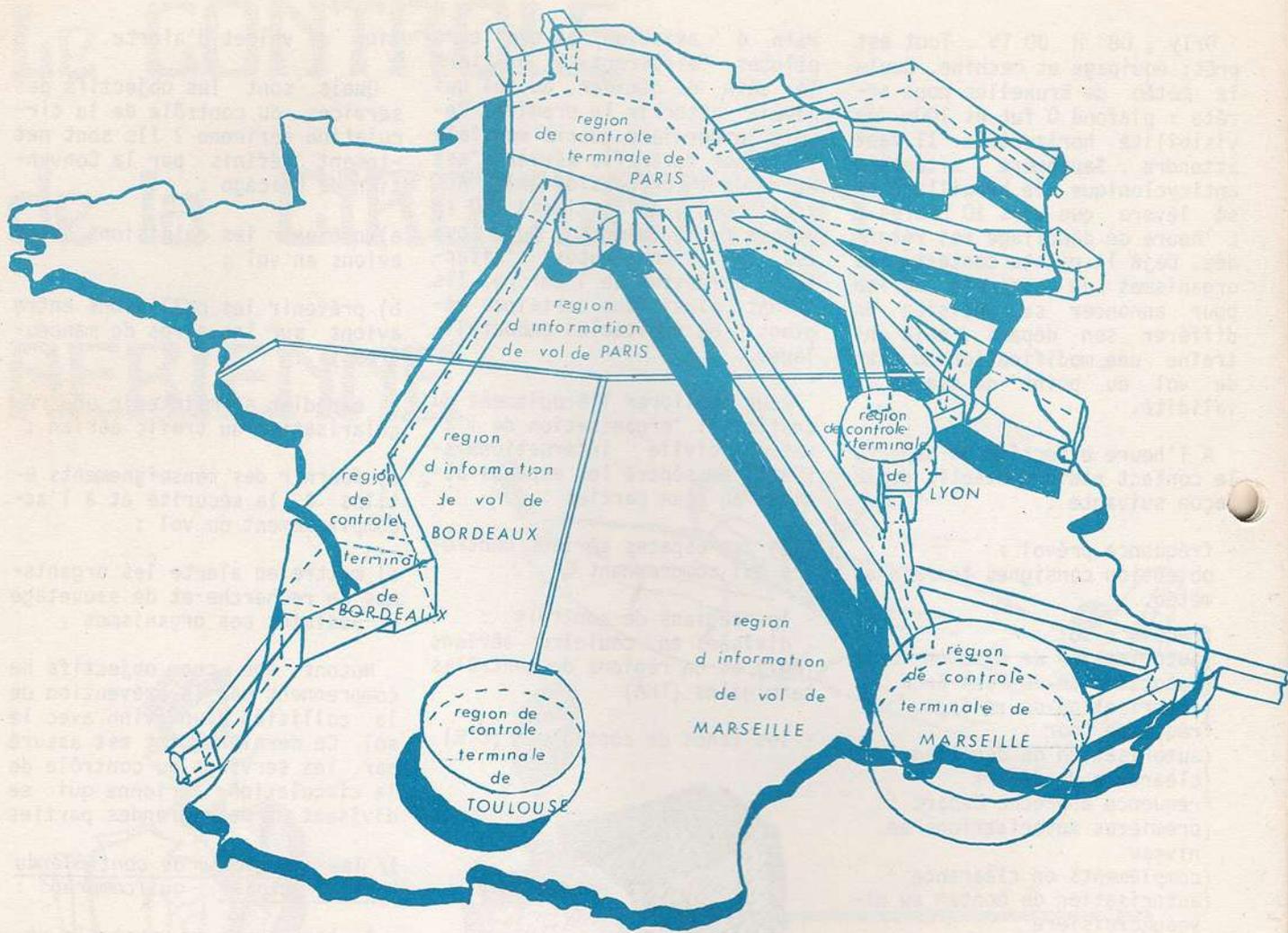
1/ les services de contrôle du trafic régional : qui comprend :

1- le service du contrôle régional assuré par le centre du contrôle régional (CCR). Il règle la circulation et évite les collisions aux cours des phases du vol autres que les approches atterrissages et décollages.

2- le service du contrôle d'approche exercé par le centre de contrôle d'approche (GCA) ou la tour de contrôle d'aérodrome. Il règle la circulation , assure l'approche et évite les collisions au cours des manoeuvres de départ et d'arrivée.

3- le service du contrôle d'aérodrome exercé par la tour de contrôle et assuré par :

- le contrôle des mouvements au sol : prévient les collisions entre avions sur l'aire de manoeuvre
- le contrôle aérien : règle la circulation au-dessus de l'aérodrome et prévient les col-



Divisions de l'espace aérien :
voies aériennes et régions de contrôle

1/ les divisions entre avions volant en vol à vue (trafic VFR)

2/ les services d'information de vol, exercés dans les régions d'information de vol. Ils ont essentiellement une mission d'information et de prévention.

3/ le service de recommandations du trafic aérien

4/ le service d'alerte

Chaque service est ainsi relié par téléphone et les renseignements importants (plans de vol, bulletin météorologique, NOTAMS) sont transmis par télétype.

Pour pouvoir communiquer avec le pilote, le contrôleur n'a, à sa disposition, qu'un seul moyen : la radiotéléphone qui fonctionne en très haute fréquence

(VHF) ou ultra haute fréquence (VHF). Enfin le contrôleur dispose du radar pour pouvoir situer la position des avions. Pour faciliter sa tâche la région de contrôle est divisée en secteurs bien déterminés, ce qui lui permet plus aisément de surveiller et de réglementer les mouvements d'avions dans sa zone de responsabilité. Il arrive cependant qu'il soit débordé en cas de trafic intense d'autant plus que le radar actuel a de nombreux défauts. En effet, les avions volant à certaines vitesses précises peuvent ne pas apparaître sur l'écran et, bien souvent, ce sont les conditions météorologiques qui affectent l'efficacité du système.

Une autre difficulté est apparue avec l'accroissement de la vitesse des appareils : par exemple,

une caravelle met -6mn pour traverser la Belgique dans sa largeur. On comprend donc la nécessité d'une organisation européenne pour garantir l'efficacité du contrôle de la circulation aérienne dans le Nord-Ouest de l'Europe. Sept pays : l'IRLANDE, LE ROYAUME UNI, LA HOLLANDE, LA BELGIQUE, LE LUXEMBOURG, L'ALLEMAGNE et la FRANCE se sont associés pour créer : l'organisation européenne pour la Sécurité de la Navigation aérienne : "EUROCONTROL".

Aux termes de la Convention, les états participants conviennent de renforcer leur coopération dans le domaine de la navigation aérienne et notamment d'organiser en commun les services de la circulation aérienne dans l'espace supérieur.

L'organisation a été instituée pour répondre aux nouvelles exigences de la circulation aérienne dont la densité et le rythme de développement ne permettraient plus à de nombreux pays de planifier à l'échelle des seules frontières nationales le contrôle d'aéronefs à grande vitesse en espace supérieur.

Le problème est abordé plus scientifiquement qu'autrefois. Des calculateurs électroniques à mémoires assisteront prochainement les opérateurs. Ils emmagasineront les renseignements des plans de vol, compareront les informations avec le trafic prévu et signaleront les risques de collision. Un nouveau radar, de présentation synthétique, indiquera directement sur l'écran la position de l'avion, son indicatif, son ni-

veau de vol, sa vitesse et sa direction. Ce système permettra au contrôleur de se consacrer entièrement à la tâche principale qui est d'harmoniser entre eux les mouvements des divers avions.

A la suite de contacts pris à Washington par une délégation d'Eurocontrol, des propositions tendent à développer la coopération entre les U.S.A. et l'Europe dans le domaine de la navigation aérienne. Dans le domaine de la simulation, grâce à l'expérience acquise par le centre Eurocontrol de Bretagne, dans celui des études sur la mise en service des avions supersoniques et dans le domaine de la recherche opérationnelle, l'Europe est en mesure de faire état de réalisations originales

ayant une certaine avance par rapport aux travaux similaires entrepris aux U.S.A., de sorte qu'une coopération sur une base d'échanges équilibrés peut être maintenant envisagée.

Grâce aux perfectionnements techniques des méthodes de contrôle aérien et une amélioration générale des opérations d'escale on peut espérer une exploitation des avions gros porteurs sur les avions supersoniques dans les meilleures conditions de sécurité.

Si vous prenez l'avion, sachez qu'il y a toujours des hommes qui veillent à votre sécurité et que vous risquez beaucoup plus votre vie durant le trajet en voiture jusqu'à l'aéroport que durant le vol lui-même. Ceci un peu grâce au contrôleur.

2^e J.-C. BOUTON

LA POULARDE POELEE A LA CESAR SIANK



PROGRESSION DU TRAVAIL

Dans une cocotte, préparer une bonne Matignon avec les carottes, oignons, céleri, jambon, thym, laurier et beurre.

Y déposer la poularde que l'on arrosera de beurre fondu.

Laisser cuire au four moyen le temps qu'il faudra.

Quand la poularde est cuite, il faut l'enlever et la faire colorer.

Pendant ce temps, il faut ajouter un peu de cognac à la Matignon. Laisser le tout réduire.

Quand la préparation a bien réduit, il faut dégraisser et ajouter la crème.

Laisser cuire un instant sans bouillir. Ensuite il faut passer la sauce sur des champignons qui seront rissolés auparavant.

QUELQUES CONSEILS

Utiliser une cocotte qui contiendra le mieux possible la poularde, pour éviter la perte de saveur à la préparation.

Il faut arroser la poularde tout au long de la cuisson.

Pour la Matignon, il faut émincer tous les légumes en paysanne.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon appétit.

1 belle poularde non grasse
125 gr de carottes
125 gr d'oignons
50 gr de céleri
100 gr de jambon cru
1 feuille de laurier
1 branche de thym
250 gr de champignons
100 gr de beurre
1/2 l de crème
du sel et du poivre

POUR

QUATRE

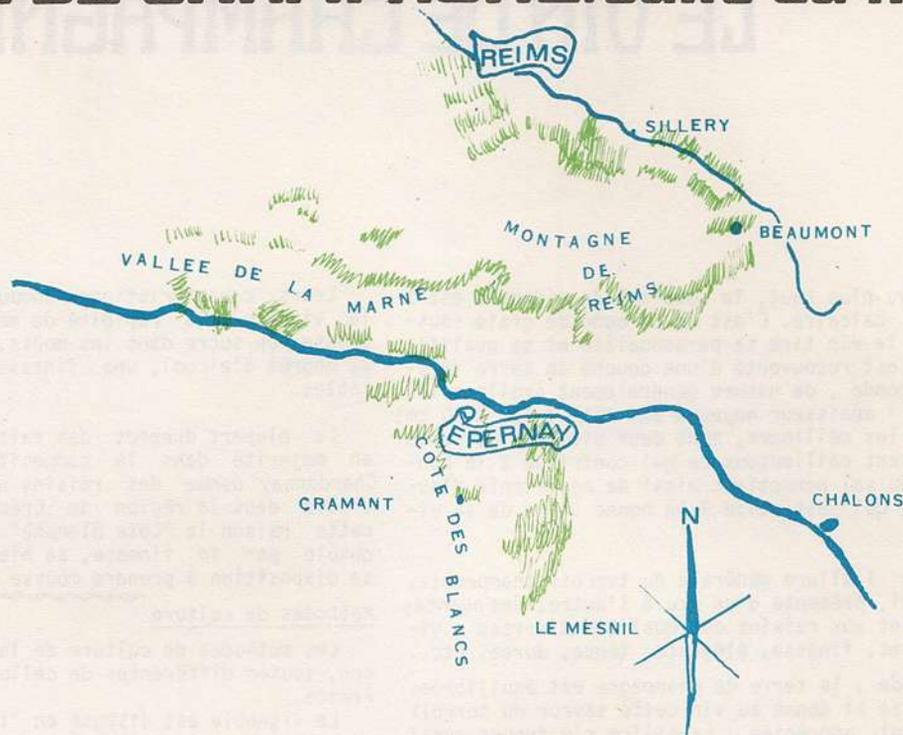
PERSONNES

C. M. M. M. M.



**LE
VIN
DE
CHAMPAGNE**

LE VIN DE CHAMPAGNE. suite du n° 33



Carte du Pays de Champagne

Poursuivant notre voyage en compagnie du vin de champagne, nous allons découvrir dans ce numéro, le vignoble champenois, son sol, ses cépages et ses méthodes de culture. Nous tenterons ensuite de percer le mystère qui entoure le pressurage et la fermentation et de lever le voile du secret de la "cuvée". Emboîtons donc le pas du génial Dom Pérignon !...

LE VIGNOBLE CHAMPENOIS

La délimitation géographique :

Plaine infinie et monotone, interrompue par quelques vallées alluviales (vesles, marne, suippes), laissant émerger des plateaux sur les pentes desquels les vignes courent, la champagne est le vaste bassin d'une ancienne mer intérieure, qui, recouvrant toute la région jusqu'à l'époque secondaire, laissa déposer des milliers d'années durant l'épais sédiment crayeux qui constitue aujourd'hui le sol de cette contrée.

Cette situation en fait un pays nettement caractérisé qui, jusqu'à la révolution s'appela la province de champagne, alors vaste gouvernement militaire. Elle continua en 1790 les départements de l'Aube, de la Haute Marne, de la Marne et des Ardennes et, pour partie seulement, ceux de l'Yonne et de l'Aisne. Ceci vous donne les limites, dans le cadre desquelles, le vignoble s'inscrit à ce jour, pour 11 000 hectares, dont 8 500 dans le département de la Marne, 2 000 pour l'Aube et 500 dans l'Aisne.

La loi du 22 juillet 1927 en a d'ailleurs officiellement établi la délimitation et a déterminé les crus qui, seuls, sont admis à porter l'appellation "Champagne".

Le vignoble champenois représente le centième à peine de la superficie que notre pays consacre à la culture de la vigne.

Situé pour la majeure partie dans l'Ouest du département de la Marne, dont les vins sont très supérieurs à ceux des régions voisines, il s'étend à flanc de coteau en un cordon long de 120 kms dont la largeur varie de 300 mètres à 2 kms. Il se différencie en 3 régions : La Montagne de Reims, la Vallée de la Marne et la Côte Blanche.

Son climat

Le climat de la région champenoise est assez proche de celui du bassin parisien : hivers généralement doux, étés chauds, automnes assez beaux. Cependant, la proximité du climat vosgien tend à accentuer son caractère continental et à mêler parfois cette douceur d'une rigueur sensible. La température moyenne annuelle, s'établit aux environs de 10 degrés centigrades, les pluies sont abondantes, les jours ensoleillés peu nombreux.

C'est là, à priori, un climat peu favorable à la culture de la vigne. Heureusement, certains éléments viennent modifier les inconvénients qui en résultent : cépages adaptés, altitude modérée du vignoble protégeant des gelées de printemps, exposition à flanc de coteau vers le sud et le sud-est, proximité de forêts agissant comme régulateurs hygrométrique et thermique, lumière enfin, très vive en champagne dont l'influence est déterminante sur la maturation des raisins, sur leur bouquet et sur leur finesse.

Si les conditions climatiques particulières du vignoble ne contribuent pas à son rendement quantitatif, elles se conjuguent néanmoins pour la plus haute qualité de ses produits.

LE VIN DE CHAMPAGNE.

Son sol

On l'a vu plus haut, le sous-sol du vignoble est à prédominance calcaire. C'est de ce banc de craie sous-jacent que le vin tire sa personnalité et sa qualité. Cette craie est recouverte d'une couche de terre végétale et féconde, de nature généralement argilo-siliceuse dont l'épaisseur moyenne est faible (30 à 40 cm). Les terrains les meilleurs, sont ceux situés à mi-pente. Ils sont souvent caillouteux ce qui contribue à la bonne aération du sol permettant ainsi de ne retenir d'humidité que ce qui est utile à la bonne venue de la vigne.

Telle est l'allure générale du terroir champenois, mais celui-ci, présente d'un cru à l'autre, des nuances qui fournissent aux raisins des qualités diverses : vinosité, bouquet, finesse, élégance, tenue, dureté, etc..

Plutôt aride, la terre de champagne est équilibrée. L'argile existe et donne au vin cette saveur du terroir si généralement appréciée. La silice s'y trouve aussi qui agit sur la légèreté, l'arôme et les qualités brillantes du vin. La présence du calcaire enfin en assure le degré alcoolique mais ce n'est pas là son seul bienfait. On sait que pour faire un vin mousseux, il faut le mettre en bouteille avant que la fermentation soit achevée. Pour que celle-ci ne soit pas perturbée, les bouteilles doivent être placées dans des caves dont la température reste très régulière. Et c'est 200 kilomètres de galeries, réalisation unique au monde, qui sont tendent ainsi le vignoble champenois, galeries sans lesquelles, le champagne n'eut certainement pas été ce qu'il est.

Les cépages

Olivier de Serres disait : "L'air, le sol et le complant sont le fondement du vignoble". Chaque complant ou cépage a en effet ses qualités propres, non pas tant du point de vue de l'abondance du fruit, de l'élaboration du sucre, qu'à celui des substances subtiles et indéfinissables qui échappent à l'examen chimique, mais qui établissent entre les vins des différences de prix énormes.

La finesse, le bouquet, le moelleux constituent ces propriétés organoleptiques qui font apprécier les vins qui les possèdent.

Depuis toujours, les vigneron champenois ont eu le souci de cultiver des variétés connues pour la qualité de leurs produits. Les cépages dominants sont les Pinots noirs et gris dans les lieux fins et les Pinots meunier dans les contrées plus communes. On trouve aussi le Chardonnay dans les terres à raisins blancs, le petit Meslier et l'Arbanne dans les crus du second ordre.

Telles sont les seules espèces qui, aux termes de la loi, sont susceptibles de servir à la composition du champagne.

Leurs caractéristiques communes sont la précocité, la vigueur, la rapidité de maturation, une bonne richesse en sucre dans les moûts, pouvant donner jusqu'à 12 degrés d'alcool, une finesse et un bouquet incomparables.

La plupart donnent des raisins rouges qui entrent en majorité dans la composition des cuvées. Seul le Chardonnay donne des raisins absolument blancs. On le trouve dans la région de Crémant-Avize, appelée pour cette raison la "Côte Blanche". Il donne un vin remarquable par sa finesse, sa blancheur, sa fraîcheur et sa disposition à prendre mousse.

Méthodes de culture

Les méthodes de culture de la vigne, sont en champagne, toutes différentes de celles des autres régions de France.

Le vignoble est disposé en "lignes" donnant ainsi au paysage un aspect tout particulièrement soigné et ordonné.

Les ceps sont plantés en lignes espacées de 2 mètres environ et sur chaque ligne à 60 ou 80 centimètres les uns des autres. Les pousses sont attachées sur des fils de fer soutenus par des piquets hauts de 80 centimètres. On obtient ainsi une plantation régulière de 20 000 pieds à l'hectare.

En hiver, on pratique la fumure et un labour léger suivis d'une "taille" en février. Le législateur a imposé une taille courte pour assurer une production modérée (elle ne doit pas excéder 50 hectolitres à l'hectare). Elle procure une meilleure maturation et une plus grande qualité du vin. Il en existe divers procédés dont l'usage est lui aussi, strictement réglementé : taille "Royat", taille "Chablis" ou taille "Guyot".

De mars à avril a lieu le premier piochage ou "bêcherie" suivi d'un second appelé "Sarclesson". En mai-juin a lieu la floraison, période de 4 ou 5 jours qui décidera de l'abondance de la récolte.

On "rogne" ensuite les pampres, puis on bine encore une fois le sol en juillet. Second "rognage" en août suivi d'un troisième piochage.. et la vigne est prête pour la vendange qui a lieu entre la mi-septembre et la mi-octobre.

LA SUITE DANS NOTRE PROCHAIN
FLASH.

Tout est bien moins cher à...

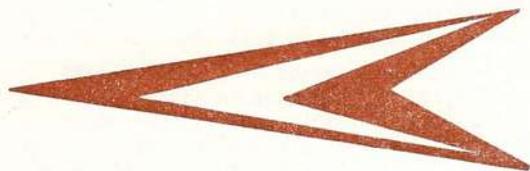
MINIFIX

CAMBRAI-ESCAUDOEUVRES

120 rayons extraordinaires

jour & nuit

AMBULANCE



PROVILLOISE

AGREEE PAR LA SECURITE SOCIALE

Toutes distances en I D 20

TEL · 81.48.78.



Place de la Republique

PROVILLE LEZ CAMBRAI

REDUCTION DE 20% AUX MILITAIRES

ECOBLANG

» Lessivage, Nettoyage,
Repasseage

» SERVICE RAPIDE et SOIGNE

**

» 9, rue d'Alger, Cambrai

Tel: 81.38.47

» Réduction de 5% aux militaires

LES COMMERCANTS DONT LA
PUBLICITE FIGURE DANS CE
NUMERO NOUS AIDENT A
EDITER "FLASH 103"



RESERVEZ LEUR VOS ACHATS.

CHALLENGE INTER - ARMEES PREVENTION ROUTIERE

1971



L'équipe de la B.A.103 remporte la 1^{ère} place !!!

Pourquoi pas ?



L'EQUIPE DE LA B.A.103 QUI REMPORTA
LA DEUXIEME PLACE EN 1969.

* * *

L'Equipe de la Base Aérienne "René Mouchotte" remporte la deuxième place au challenge Interarmées de la Prévention Routière.

Eh oui ! ... C ' était en juin 1969, le Caporal Pierre BENOIT du Germa et le 2^o Classe Joël DALEYDEN du Garage , nous firent la grande surprise de ce retour triomphal, au volant d'une R6 Renault, et d'une Ami 8 offertes par la Prévention Routière.

Ils étaient 350 000 jeunes militaires des Trois Armes au départ du challenge . Nos candidats parvinrent à franchir les différentes étapes tant régionales, que nationales et furent sélectionnés parmi les cinq équipes disputant la finale "Interarmes" . Celle - ci se déroula à Paris au Palais des Sports sous la présidence de Monsieur Pierre Messmer alors Ministre des Armées.

- en lice 3 équipes de l'Armée de Terre , 2 équipes de l'Armée de l'Air et 1 équipe de la Marine. Animé d'une foi irrésistible en la victoire, notre équipe se donna à fond et élimina une équipe de la terre, la marine, et, oh ironie, l'équipe ministérielle de la Base Aérienne 117.

La dernière épreuve de maniabilité ; un Gym-khana pernicieux, les trouva face à deux équipes de l'Armée de Terre dont la redoutable équipe de la Place de Paris qui emporta la 1^{ère} Place grâce à l'appui moral de nombreux supporters, ce qui par contre fit bien défaut aux nôtres !...

SUITE DE LA PAGE 37. . .

Vous venez d'acheter FLASH 103.

OU MIEUX ENCORE VOUS Y ETES ABONNE . CETTE PAGE N'EST PAS

UN OUBLI DE NOTRE PART, C'EST CELLE QUE NOUS VOUS RESERVONS. FLASH 103 EST LE JOURNAL DE LA B.A. 103, DONC LE VOTRE . QUE VOUS SOYEZ D'ACTIVE OU DE RESERVE VOUS AVEZ CERTAINEMENT QUELQUE CHOSE A NOUS DIRE, UN DESSIN A NOUS MONTRER, UNE PHOTO A PUBLIER.

Faites parvenir vos envois à l'Officier Conseil. Il les attend.

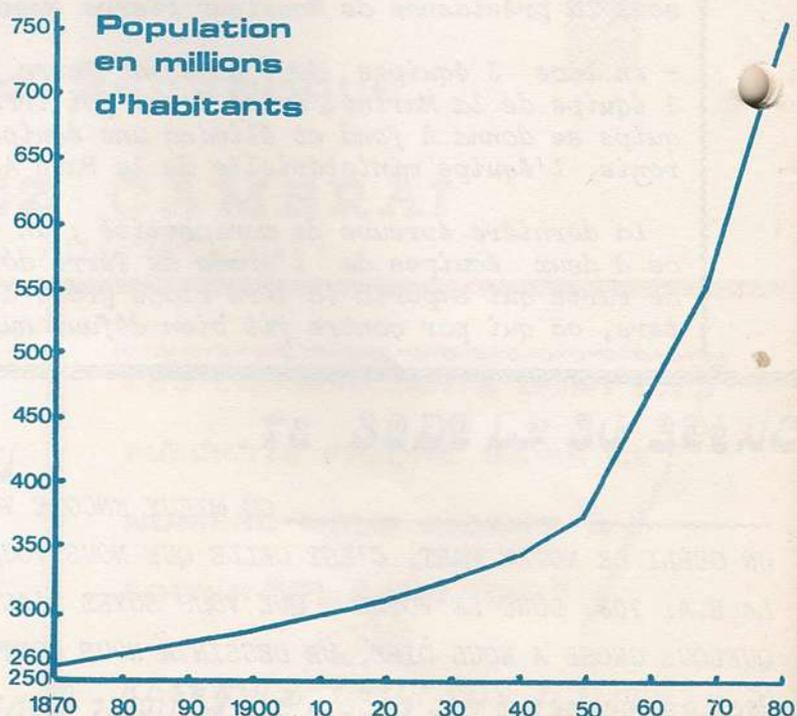
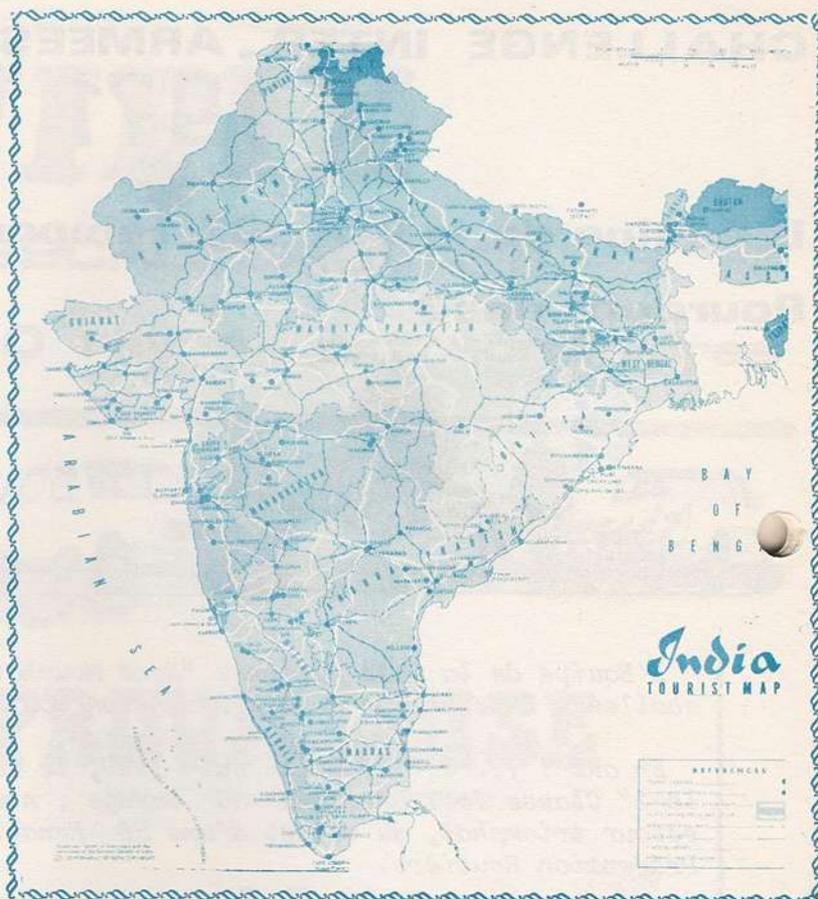
L'INDE

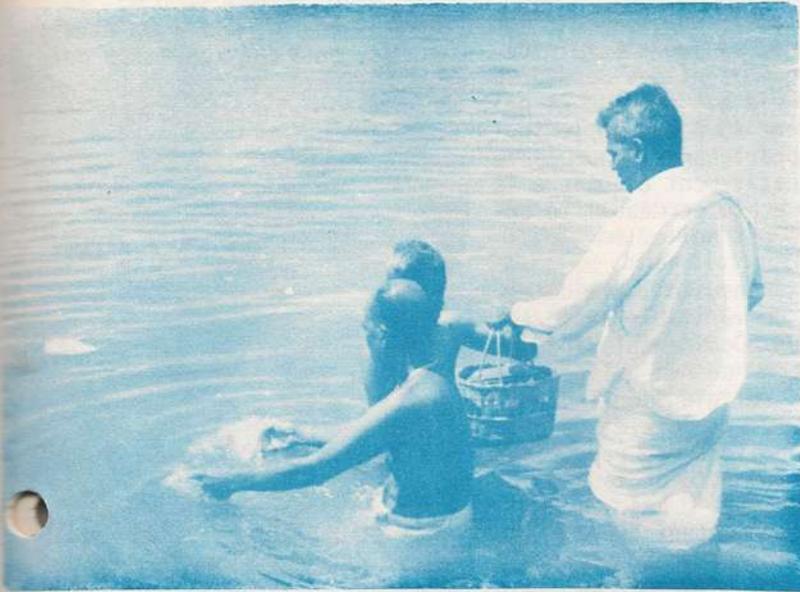
L'Inde, l'un des pays les plus grands et surtout les plus peuplés de notre planète, demeure pour beaucoup une complète inconnue. Est-ce un pays légendaire aux fastes d'un autre temps ou une contrée désolée qui permet à peine à ses habitants de subsister ? Bien entendu, il ne serait pas raisonnable de prétendre donner à cette question, comme à beaucoup de celles que l'on peut se poser au sujet de ce pays, une réponse sûre et irréfutable car l'Inde est diverse et multiple. Cette variété tient à de nombreux facteurs d'ordre essentiellement ethnique, historique et religieux, ce qui n'est pas étonnant dans un pays d'un demi milliard d'habitants. Aussi faut-il se borner, je crois, surtout en si peu d'espace, à décrire les grands traits physiques, économiques et politiques qui caractérisent ce pays, en se gardant des jugements trop hâtifs car en Asie, notre logique cartésienne perd pied et nos concepts les plus solides voient vaciller leurs fondements.

La république indienne couvre un territoire de 3.25 millions de kilomètres carrés soit six fois la France, 3200 kilomètres du Nord au Sud, 2735 kilomètres de l'Est à l'Ouest.

Elle est bordée à l'Est et à l'Ouest par les deux parties du Pakistan et au Nord, au-delà d'une frange de petits royaumes himalayens tels le Sikkim, le Bhoutan et surtout le Népal plus connu, par la Chine Populaire dont l'intérêt pour les crêtes himalayennes va croissant.

Du point de vue climatique, l'Inde est traversée par le Tropique du Cancer, et sa pointe Sud, le Cap Comorin est très proche de l'Equateur, ce qui donne un climat allant de la sé-





cheresse du plateau central du Dekkan à la chaleur humide du Sud, le tout rythmé par le phénomène des moussons saisonnières bien connu de l'Asie.

La végétation, désertique sur les plateaux arides du Centre est luxuriante dans le Sud qui est la région la plus riche avec les vastes plaines alluviales du Gange et de l'Indus et ceci est particulièrement dramatique quand on sait que ce pays est encore à 80 % agricole.

Du point de vue politique, la République indienne est un ensemble fédéral de 17 états tous dotés d'un gouvernement et d'un parlement. Le gouvernement central, qui coordonne la politique et garde en domaine réservé les affaires d'intérêt national telle l'Armée et les Affaires Étrangères, siège dans la capitale fédérale New Delhi. Le parti qui tient depuis l'Indépendance en 1950 de cette ancienne colonie anglaise, les rennes du pouvoir est le parti du congrès fondé par Gandhi en vue justement de lutter pour cette indépendance.

Aux parlements sont représentées toutes les tendances, des différentes formes de communisme au parti ultra conservateur, le Jan Sangh. Les dernières élec-

tions ont montré un effritement du vieux parti du Congrès que tente de rajeunir Madame Indhira Gandhi, le premier Ministre, qui en est le chef, au profit des partis extrémistes, ce qui est de nature à susciter de vives inquiétudes pour l'avenir.

La première chose qui frappe l'étranger qui arrive pour la première fois en Inde, c'est l'extraordinaire fourmillement, le perpétuel grouillement de la foule indienne. Bien sûr, le pays est très grand mais la population est concentrée dans des villes immenses comme Delhi, Bé-

narès, la ville sainte, Madras, Bombay et surtout Calcutta. Ces deux dernières villes en particulier sont ceinturées de vastes bidonvilles peuplés de paysans qui croient trouver en ville le bonheur que la campagne leur refuse.

Les chiffres confirment aisément les premières impressions du voyageur. L'Inde compte actuellement près de 500 millions d'habitants contre 440 en 1960 et 470 en 1967 ce qui signifie qu'il y a accélération de la progression comme le montre le graphique. Cela donne une densité de population aussi élevée que celle de l'Italie. La capitale, Delhi a vu sa population augmenter de 70 % en dix ans, Bombay de 46 %. Cela s'explique par un taux de natalité extrêmement élevé de 25% et un taux de mortalité qui faiblit avec les progrès de l'hygiène et de la médecine. La population a doublé en trente ans. Il naît un indien toutes les trois secondes !

La formation historique du peuple indien est également très complexe. Au troisième millénaire, l'Inde était le berceau d'une civilisation très brillante celle des Harappans ; un millénaire plus tard se produit le phénomène le plus important : le raz de marée aryen qui amène la religion bouddhiste et un cer-

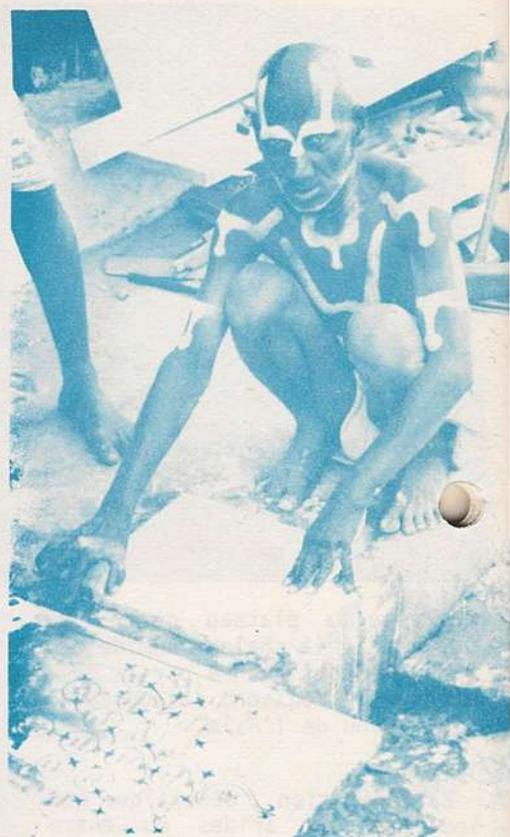


tain esprit panasiatique. Puis à partir du douzième siècle de notre ère commence le règne des princes mongols de religion musulmane. Cette superposition de peuples d'origines très différentes donne actuellement une mosaïque confuse qui va des grands indiens blancs robustes du Nord aux Dravidiens du Sud aux traits européens et à la peau curieusement noire. De plus il existe plus d'une centaine de dialectes et les habitants de contrées voisines sont bien souvent dans l'impossibilité de communiquer.

La Société indienne ne comporte pas cette couche qui caractérise tous les pays industrialisés de l'Occident où elle est la plus nombreuse : celle des classes moyennes; Au contraire, on y trouve une classe très riche fort peu nombreuse et qui est une nouvelle aristocratie industrielle et commerciale qui tend à remplacer celle des Maharajah aux fortunes fabuleuses mais stériles. Puis vient le reste de la population pratiquement au même niveau économique très bas, départagé par l'appartenance à une caste. Les castes, officiellement abolies en 1950 ont laissé une empreinte profonde sur la société indienne. D'essence religieuse, elles distinguent les brahmanes, caste supérieure de prêtres qui repré-

sente 4 % de la population, d'un éventail qui va jusqu'aux intouchables qui sont des mendiants dont la vie est sordide et qui représentent 40 % du peuple indien. L'appartenance à une caste est définitivement acquise à la naissance et la perméabilité entre Castes est nulle.

Il faut ensuite, timidement car c'est un véritable casse-tête pour un Occidental, aborder le problème de la religion ou plutôt des religions en Inde car c'est finalement la clef de nombreuses réactions du peuple indien et peut être de toute l'évolution du pays. Les catholiques ne représentent que 2 % de la population et sont essentiellement groupés autour de missions européennes comme Pondichéry notamment. La religion de l'Inde c'est l'Hindouisme (85 % de la population) extrêmement complexe, dominée par un Dieu à trois aspects : Brahma le Créateur, Vishnou le Conservateur et Shiva à la fois créateur et destructeur. Ce dieu s'est réincarné sous diverses formes dont chacune a une famille propre. Chacun peut ainsi choisir d'adorer telle ou telle face, tel ou tel stade de réincarnation du Dieu ou de quelque membre de la famille. Les statues des temples sont suffisamment peu précises pour permettre l'identification personnalisée de chacun. La ré-



incarnation joue également un grand rôle dans cette religion car chacun revient sur terre sous une forme d'autant plus favorable que sa vie aura été exemplaire. De plus, cette religion a donné avec le temps toute une série de dérivations, telle le jaïnisme où le respect de la vie est poussé à l'extrême et j'ai vu des pèlerins jaïns marcher avec un bandeau de gaze devant la bouche pour ne pas avaler d'organismes vivants et balayer devant leur passage pour ne pas écraser d'insectes ?

Le Sikhisme est une autre variante répandue surtout dans un état du Nord le Rajasthan, dont les adeptes, qui forment l'essentiel des Officiers de l'Armée Indienne, ont fait une secte guerrière.

A côté de l'Hindouisme, une autre religion progresse actuellement en Inde après des siècles de disgrâce : c'est le Bouddhisme très répandu dans toute l'Asie.



La seconde grande force religieuse de l'Inde, c'est la religion musulmane (10 % de la population) dont les fidèles, pour la plupart des réfugiés qui ont fui le Pakistan au moment de la Scission, sont regroupés autour des grandes villes de l'Empire des princes musulmans mongols telles Ahmedabad et Hyderabad. Enfin, cette liste qui est loin d'être exhaustive, se termine par une curieuse religion d'origine persane : le Zoroastrisme dont sont adeptes tous les titulaires de très grosses fortunes regroupés dans la ville de Bombay.

L'économie indienne est essentiellement avec 80 % de la population, tournée vers une agriculture entièrement conditionnée par la mousson, 25 % seulement des terres sont irriguées. Les systèmes de culture sont archaïques : les labours sont encore faits à la barre de mine et les engrais ne sont pratiquement jamais employés.

Les résultats :

54 millions de tonnes de riz (2° Rang mondial)
 11 millions de tonnes de blé (5° Rang mondial)
 Oléagineux (1° Rang mondial)
 Canne à sucre (4° Rang mondial)
 ne doivent pas faire illusion. Le rendement pour le riz n'est que de 13 quintaux à l'hectare, pour le blé de 6 à 8 quintaux à l'hectare soit vingt fois moins que les rendements japonais.

Dans le cadre de développement des Panchayats, une tentative d'exploitation coopérative est depuis plusieurs années lancée par le Gouvernement. Ces coopératives : les Community Projects sont des groupements de villages spécialisés dans un type de culture en harmonie avec le climat et le sol. L'irrigation est le principal souci de ces communautés, problème d'autant plus considérable que le sol est aride et que le nombre des cours d'eau dans certaines zones est très faible.

La méthode généralement employée consiste en la construc-

tion de grands réservoirs qui se remplissent pendant les pluies diluviennes de la mousson et qui permettent de maintenir une certaine humidité dans les cultures environnantes jusqu'à la mousson suivante.

L'activité industrielle de l'Inde peut être divisée en deux parties bien distinctes : d'une part une grosse industrie, industrie lourde et fabrication de machines outils installée la plupart du temps avec des machines, des capitaux et des techniciens étrangers, allemands ou japonais pour l'essentiel, ou appartenant parfois à de grosses familles d'industriels indiens

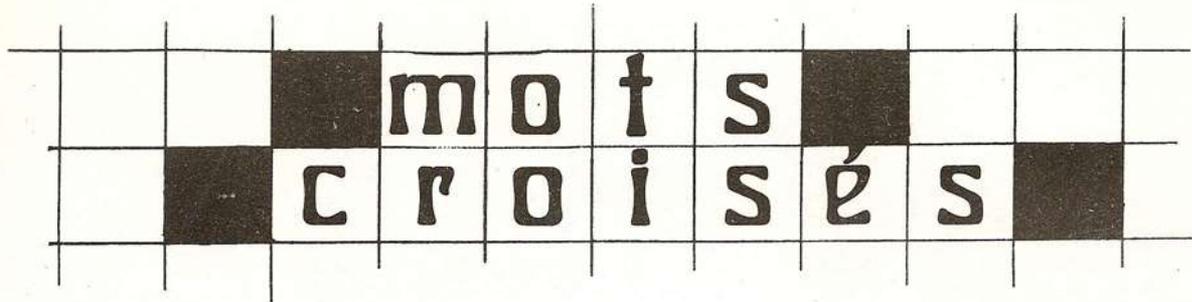
de la population et ensuite d'entreprendre un vaste programme d'éducation visant à transformer les mentalités, à rendre plus homogène des ethnies d'origines différentes et à former les cadres du développement futur. Par ailleurs, il faut tenter d'endiguer l'explosion démographique et des grandes campagnes ont été lancées sur le thème de la stérilisation et du contrôle des naissances ; malheureusement, sans grand résultat jusqu'à présent. C'est à ces trois tâches que se consacre actuellement le Gouvernement de Madame Indhira Gandhi qui nous a ainsi résumé le problème indien :



comme celle des Tata à Jamshedpur et dans la vallée de la Damodar. D'autre part, un gros artisanat semi-industriel peu mécanisé utilise une main d'œuvre abondante à faible rendement mais aussi à faible coût.

Les problèmes qui se posent à l'Inde ressortent clairement de la comparaison pure et simple entre l'extraordinaire accroissement de la population et la relative stagnation des subsistances, d'autant plus aigus que le gouvernement a devant lui un pays immense, hétérogène, où l'on trouve encore 75 % d'analphabètes. Il s'agit donc pour l'immédiat d'assurer la survie

"En Europe, vous avez eu une révolution industrielle. Vous avez ensuite développé l'éducation, puis est venue une conscience politique et grâce aux bases économiques, vous avez pu répondre aux revendications engendrées par l'éveil de la conscience politique. Chez nous, l'éveil de la conscience politique s'est effectué pour l'indépendance, maintenant nous développons l'éducation mais nous manquons des bases économiques essentielles pour répondre à de justes doléances."

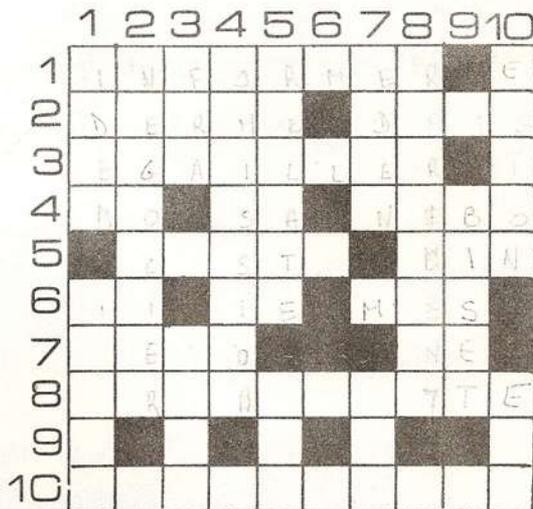


HORIZONTALEMENT :

1. Avertir
2. Tissu de la peau - Ouvrage suspendu au-dessus d'un trône
3. (Se) disperser
4. Symbole chimique du molybdène - Possessif - Montagne de Palestine
5. Poème épique du Moyen-Age - Chacune des pièces de bois soutenant un navire en construction.
6. Lettre grecque - Voyelles - Possessif
7. Elle peut être postale
8. Transferts de droits incorporels
10. Action d'épeler

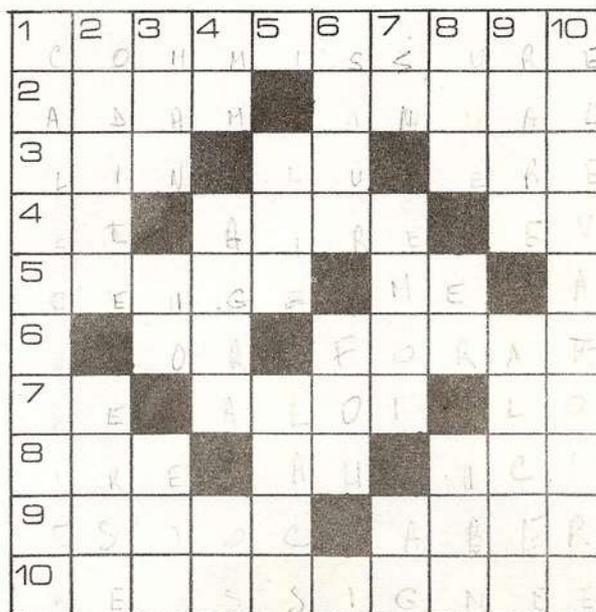
VERTICALEMENT :

1. Pareil - Langouette de cuir à l'intérieur d'une chaussure
2. Monnayer
3. Dans fragile - Viscère d l'organisme
4. Action d'omettre
5. Raconte - Ce qu'il y a de fin dans la conversation
7. Lieu des délices - Au Moyen Age : armée
8. Pénurie
9. Pigeon sauvage
10. Philosophe Anglais qui découvrit les isotopes - Tache de rousseur.



HORIZONTALEMENT

1. Point de jonction
2. Notre aïeul a tous. Ne dure qu'un an.
3. Plante de la famille des Limacées. Participe - Période
4. Article étranger. Nid d'aigle. Celui qui a signé
5. Peut être carbonique. Pronom
6. Conjonction. Percât
7. Note. Proportion dans un alliage. Moitié de Loto
8. Vieille colère. A le . Adverbe de lieu
9. Epée . Vallée bretonne
10. De nouveau appelée au tribunal



VERTICALEMENT

1. Emploi du temps
2. Prénom féminin. Anneau de cordage
3. Homme anglais. Se retrouva à quatre pattes. Lettre grecque
4. Double consonne. Ville de l'Inde. On n'aime pas le rencontrer sur la route.
5. Unie. Grandes étendues d'eau
6. Salé puis fumé. Il y a beaucoup à Armentières
7. Etain. Trouble. Métal précieux.
8. Les grands titres sont sur elle. Fin d'infinitif - Fils arabe.
9. Peu fréquent . Fils de persée
10. Caractère d'un monte charge

CARNET

MARIAGES

le 05.12.70	le Sgt	MAJEWSKI	Jacques	a épousé	Melle	RUMILLY	Gislaine
le 18.12.70	le Lt	BRUGNON	Michel	a épousé	Melle	GOFFIN	France
le 19.12.70	le Sgt	SEPTIER	Jack	a épousé	Melle	LE MOYEC	
le 19.12.70	le Sgt	LERE	Francis	a épousé	Melle	CAILLIEZ	Evelyne
le 19.12.70	le Sgt	BOULET	J.Marie	a épousé	Melle	CADET	Viviane
le 21.12.70	le Sgt	FRUIT	J.Pierre	a épousé	Melle	VERMESSE	Bernadette
le 22.12.70	le SGC	PEJOU	André	a épousé	Melle	HUAUME	Monique
le 23.12.70	le Cal	DUCHATTELLE	André	a épousé	Melle	GAILLARD	Jeanine
le 29.12.70	le CLC	VIDAL	Jacques	a épousé	Melle	PEIRED	Huguette
le 02.01.71	le 2°CL.	SAVARY	Michel	a épousé	Melle	MICHEL	Nadine
le 09.01.71	le Sgt	HUCHET	Jannick	a épousé	Melle	BROSSAUD	Marie
le 16.01.71	le Sgt	WARIE	Gérard	a épousé	Melle	FLAMEY	Chantal
le 16.01.71	le Sgt	PACHURA	François	a épousé	Melle	MARGEY	Marie Paule
le 23.01.71	le CLC	HUGOT	Gérard	a épousé	Melle	HORCKMANS	Gisèle

FLASH 103 leur présente ses meilleurs voeux de bonheur

NAISSANCES

le 09.12.70	est né	MAURICE	chez le	2°CL.	LICTEVOET
le 12.12.70	est né	SEBASTIEN	chez le	1°CL.	BOSSUYT
le 24.12.70	est née	CONSTANCE	chez le	Sgt	LE CORRE
le 27.12.70	est née	FABRICE	chez le	Sgt	FERNANDEZ
le 27.12.70	est né	DAVID	chez le	2°CL.	GRIFFART
le 27.12.70	est née	DOROTHEE	chez le	2°CL.	GROUT
le 31.12.70	est né	LAURENT	chez le	SGC	MORASZ
le 03.01.71	est né	STEPHANE	chez le	Sgt	THULLIEZ
le 05.01.71	est né	DAVID	chez le	SGC	SOTTIERE
le 05.01.71	est né	FREDERIC	chez le	SGC	VOISARD
le 06.01.71	est née	NATHALIE	chez le	SGC	CARRIOL
le 09.01.71	est né	SEBASTIEN	chez le	CLC	STREBELLE
le 10.01.71	est né	YVES	chez le	SGC	DEGREMONT
le 10.01.71	est née	BEATRICE	chez le	2°CL.	BOTQUINT
le 11.01.71	est né	YVES	chez le	SGC	WAWCZAK
le 11.01.71	est né	GREGORY	chez le	CLC	LEMPEREUR
le 17.01.71	est née	CHRISTELLE	chez le	2°CL.	CAULLET
le 19.01.71	est née	ISABELLE	chez le	Lt	DELIN
le 20.01.71	est né	PATRICK	chez le	SGC	DEGORGUE
le 22.01.71	est née	CATHERINE	chez l'	ADT	VANTOUROUT
le 23.01.71	est né	SEBASTIEN	chez le	SGC	SAVARIAU
le 23.01.71	est née	HELENE	chez le	CLC	MURANTY
le 25.01.71	est né	CHRISTOPHE	chez le	2°CL.	DELOBE
le 30.01.71	est né	LAURENT	chez le	2°CL.	SIX

FLASH 103 adresse ses félicitations aux heureux parents.

***BOULANGERIE**



*** PATISSERIE**

MITERNIQUE

PATISSERIE FINE

FOURNITURES POUR COLLECTIVITES

BANQUETS ET NOCES

7, rue de crèveœur

59 - CAMBRAI

Tel. 81.21.10

LIBRAIRIE

PAPETERIE

STYLOS

RIEZ FRÈRES

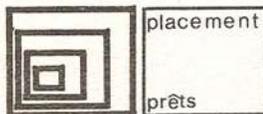
Tel:

81.33.77

32, rue Saint.Martin

CAMBRAI

CREDIT LYONNAIS



Banque Française

de classe

Internationale

A VOTRE SERVICE

SON AGENCE DE CAMBRAI

3, rue de la Herse - Tel: 81.57.50.

vous attend

*Toutes opérations de Banque, de Bourse, de

Placements de capitaux, de prêts divers.

***UN NOUVEAU SERVICE:**

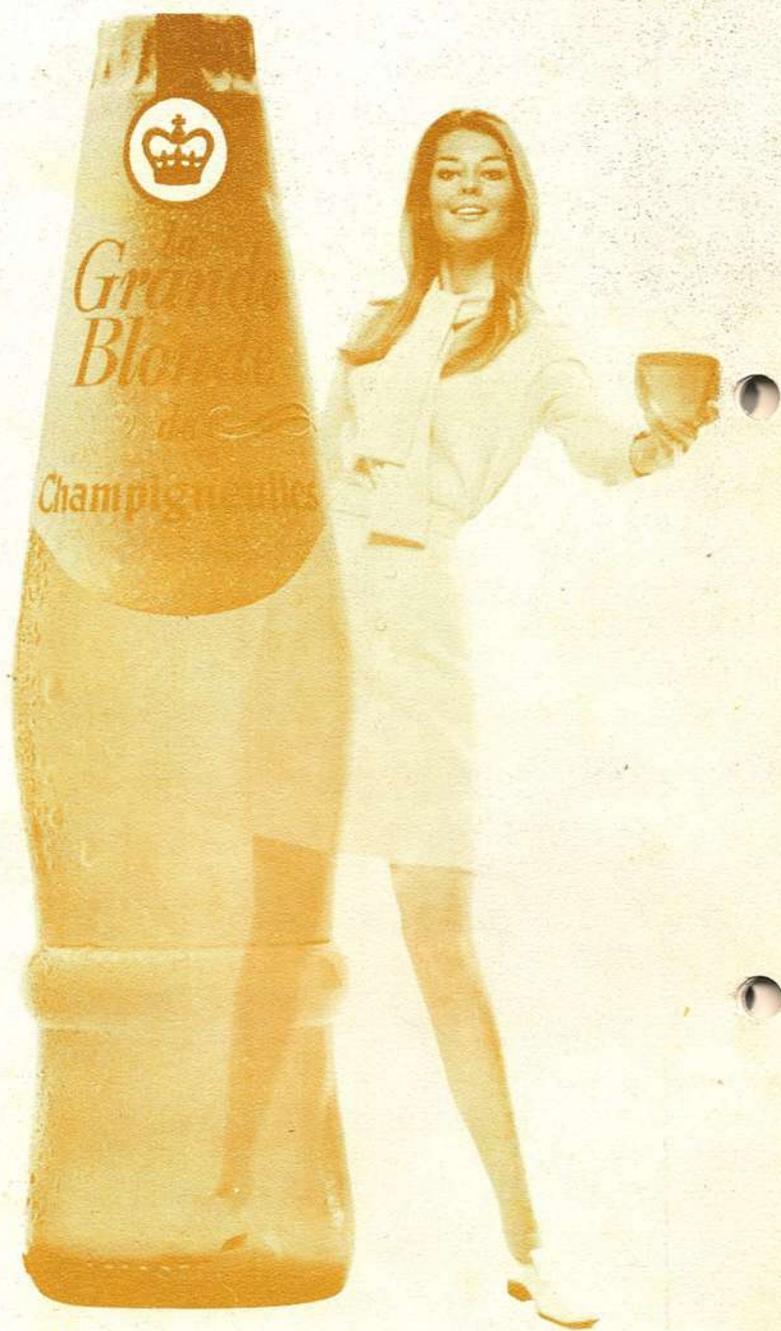
une assurance "mini-prime"
pour tous vos comptes.

de la cave au grenier



je m'équipe
en
confiance

A LA CAVE
CAMBRAI



**une grande blonde
dans une bouteille**

la Grande Blonde de
Champigneulles

**une nouvelle bière de grand cru
dans une nouvelle bouteille de grande classe**